



CORONAVIRUS

La Chine et le Congo renforcent leur collaboration



Les animateurs de la conférence de presse

Bien qu'aucun cas de l'épidémie du coronavirus n'ait été détecté au Congo, l'ambassade de Chine et le gouvernement congolais ont exprimé leur volonté d'œuvrer à la mise en place des mesures de prévention.

Au cours d'une conférence de presse animée hier conjointement avec le ministre de la Santé et de la Population, l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a dit rester en étroite collaboration avec les autorités congolaises pour partager les informations et coordonner les politiques. « Nous valorisons le professionnalisme et les expériences de la Mission médicale chinoise. De même, nous établissons des unités d'observation à l'Hôpital d'amitié sino-congolaise à Brazzaville et à l'Hôpital de Loandjili à Pointe-Noire pour être capables de faire les premières analyses sur les cas suspects », a-t-il précisé. **Page 5**

DROIT DES AFFAIRES

Susciter des réflexions pertinentes sur la réforme de l'Ohada



Les participants au colloque international sur l'Ohada

Brazzaville abrite du 24 au 25 février un colloque international sur le thème : « Ohada en marche ». Cette rencontre vise à vulgariser les actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires

(Ohada) et à susciter des réflexions scientifiques pertinentes sur les éventuelles réformes. Les participants à ces assises plangent sur les questions juridiques actuelles liées au droit des affaires, notamment de la procédure devant la Cour de cassation française, la circulation des sentences et décisions, la médiation dans l'espace Ohada, ainsi que le pouvoir mixte. **Page 2**

PROTECTION SOCIALE

Un programme pour sortir les peuples autochtones de la précarité

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a lancé hier à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, un programme visant à faciliter l'accès des populations autochtones aux services sociaux de base. Soutenu par des agences du système des Nations unies et financé par le Fonds pour les objectifs du développement durable, à hauteur d'un milliard de francs CFA, ce programme devrait permettre d'améliorer les indicateurs jugés alarmants au Congo en ce qui concerne la situation des peuples autochtones. **Page 4**



Une des représentants des associations des populations autochtones

DISPARITION

Hervé Bourges, un géant des médias, s'en est allé

Hervé Bourges, grande figure de l'audiovisuel français et fervent défenseur de la francophonie, est décédé dimanche à l'âge de 86 ans à Paris en France. Journaliste, patron successif des chaînes de télé-

vision TF1, France 2 et France 3, et de Radio France internationale, Hervé Bourges a été également président du Conseil supérieur de l'audiovisuel de France de 1995 à 2001. **Page 16**

ÉDITORIAL

Coronavirus

Page 2

ÉDITORIAL

Coronavirus

Ce que démontre, ou plutôt confirme, l'expansion du coronavirus c'est bien que la mondialisation, qui a changé de façon radicale et plutôt positive les relations entre les peuples, porte également en elle de redoutables dangers contre lesquels il va falloir se protéger à l'échelle planétaire. Partie en effet d'une ville, Wuhan, située au centre de la Chine, la maladie s'est propagée en quelques semaines sur tous les continents beaucoup plus vite et plus fortement qu'on ne le pensait. Si bien que tout indique aujourd'hui qu'elle peut, hélas !, provoquer une pandémie qui tuera des centaines de milliers, voire même des millions d'êtres humains.

Au-delà de la bataille médicale qui s'engage pour freiner, puis si possible bloquer l'extension du virus nous devons maintenant réfléchir aux problèmes qu'il faudra inévitablement résoudre dans les années à venir si l'espèce à laquelle nous appartenons veut sortir vainqueur des menaces biologiques qui pèsent sur elle. Une bataille qui vient s'ajouter à la lutte contre le dérèglement climatique provoqué par la suractivité humaine dont nous commençons à subir les effets dévastateurs et qui menace elle aussi très directement la survie de l'homme.

N'ayant évidemment ni les connaissances ni la maîtrise des techniques qui permettront de lutter efficacement contre la nouvelle menace que fait peser l'extension du coronavirus sur toute l'étendue de la Terre, nous ne nous hasarderons pas à évoquer ici les voies qu'il convient de suivre pour échapper au désastre qui se profile à l'horizon. Mais nous pouvons écrire sans l'ombre d'un doute que seule une véritable coordination planétaire peut permettre à l'humanité de franchir le nouvel obstacle qui se dresse sur sa route et qui résulte directement de l'ouverture rendue possible par la mondialisation.

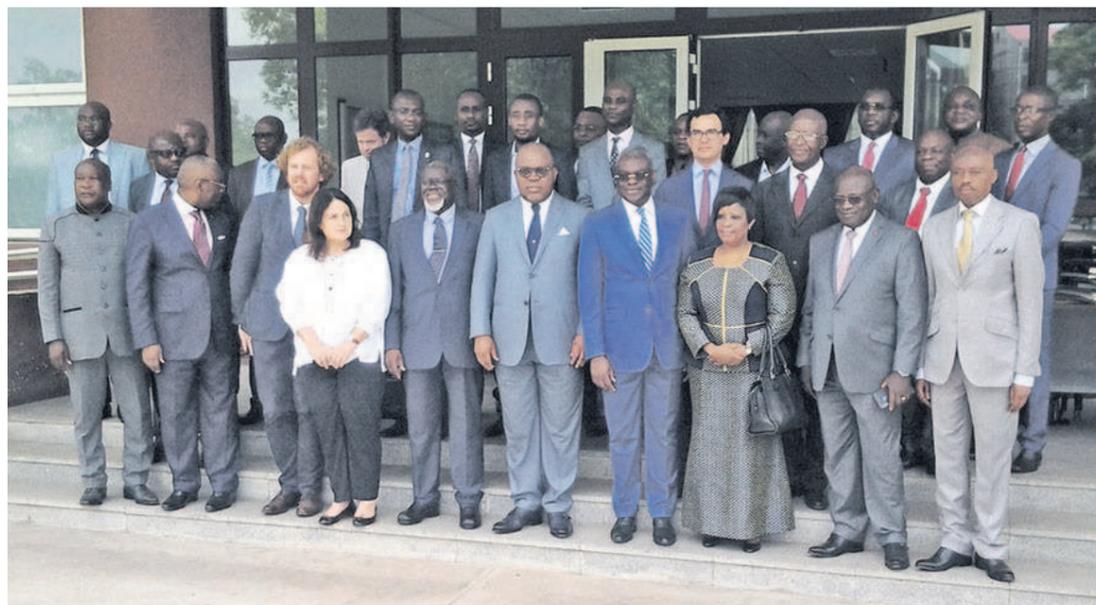
Pour dire les choses de façon encore plus claire, tous les peuples de la Terre doivent maintenant s'entendre aujourd'hui pour lutter contre l'extension du coronavirus, empêcher demain la multiplication des pandémies de toute nature qui marqueront au fer rouge le vingt-et-unième siècle dont nous entamons la troisième décennie. Et c'est pourquoi la tenue d'un Sommet mondial consacré à la coordination des actions qu'il convient de mener sur les cinq continents s'impose dès à présent comme un impératif, une obligation à laquelle aucun Etat, aucune nation, aucun peuple ne sauraient se soustraire.

Les Dépêches de Brazzaville

DROIT

Les actes uniformes de l'Ohada au coeur d'un colloque

L'Association congolaise du droit maritime en partenariat avec l'Association Henri Capitant de France, l'Institut de droit comparé de Paris et la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi, organise du 24 au 26 février un colloque international sur le thème : « Ohada en marche ».



Des membres des deux associations posant ensemble

Cette rencontre qui réunit à Brazzaville, professeurs, enseignants de droit, magistrats, notaires, huissiers de justice, avocats, greffiers et étudiants, vise entre autres, à vulgariser les actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) et susciter des réflexions scientifiques pertinentes sur les éventuelles réformes.

Ainsi, les participants vont plancher sur les questions juridiques actuelles liées au droit des affaires. Il s'agit notamment de la procédure devant la cour de cassation française, la circulation des sentences et décisions, ainsi que la médiation dans l'espace Ohada. Le pouvoir mixte dans l'espace Ohada fera également l'objet des échanges. « Le dernier jour qui aura lieu à Pointe-Noire sera l'occasion de sensibiliser les participants à la médiation, ainsi qu'aux pratiques de l'ar-

bitrage à la CCJA », a souligné le président de l'Association congolaise du droit maritime, Eric Dibas-Franck. « Les professionnels doivent se familiariser à ces techniques au moment où le centre de médiation et d'arbitrage du Congo tente de prendre son envol. Nous espérons qu'au terme de nos confrontations, certains obstacles seront levés », a-t-il ajouté. Intervenant à son tour, le vice-recteur de l'Université Marien-Ngouabi, Jean-Maurille Ouamba, a estimé que la présence à ce colloque d'éminents universitaires et professionnels de divers horizons, particulièrement du Congo et de France, et des étudiants en droit, augurait du bon déroulement des travaux. Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Bruno Itoua, a fait savoir que « la joie que nous procure l'existence de l'Ohada ne doit pas nous épar-

agner d'en apprécier le fonctionnement afin de proposer des correctifs nécessaires. Cela impose de la part des différents acteurs d'incessants efforts d'appropriation des dispositifs générés par ce droit uniforme africain ».

Créée en octobre 1993 (révisé en octobre 2008), l'Ohada est une organisation internationale de plein exercice, dotée d'une personnalité juridique internationale qui poursuit une œuvre d'intégration juridique entre les 17 pays membres. Son objectif est de faciliter des échanges et des investissements, garantir la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises.

Le droit de l'Ohada est ainsi utilisé pour propulser le développement économique et créer un vaste marché intégré afin de faire de l'Afrique un pôle de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin
Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-
mbélé Ngono
Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INITIATIVE CITOYENNE

Delta force pour lutter contre les « bébés noirs » à Ouenzé

Le député de la quatrième circonscription électorale de Ouenzé, Ninon Pachel Gouamba, compte lancer, sous peu, une opération qui vise à éradiquer le phénomène « bébés noirs » d'ici à 2022 dans cette partie du cinquième arrondissement de Brazzaville.

Interpellé par sa base du quartier 58, le 22 février, au cours d'une rencontre citoyenne, le député a annoncé le lancement sous peu de l'opération « Delta force ». Saluant, en effet, l'action de la police, il s'est félicité de la régression du taux de criminalité dans sa circonscription. « La sécurité revient petit à petit, nous allons continuer à travailler surtout avec le lancement sous peu de l'opération Delta force qui vise à traquer les bébés noirs. Que les parents ayant des enfants qui s'illustrent dans les mauvaises pratiques puissent tirer leur attention d'autant plus que notre objectif est de ne plus entendre parler de ce phénomène dans nos quartiers d'ici à 2022 », a-t-il averti, invitant les jeunes délinquants désireux d'apprendre des petits métiers de se prononcer.

Le député de Ouenzé 4 est conscient du fait que cela ne relève pas de sa compétence. « Depuis un certain temps, nous constatons que les actes de banditisme ont baissé d'intensité. Cela veut dire que je suis en train d'atteindre mon objectif consistant à l'éradication de l'insécurité dans ma circonscription. Ce n'est pas mon rôle en tant que député de pouvoir mener une action qui consisterait à éradiquer ce phénomène, mais nous sommes



dans un quartier qui vit ce phénomène, c'est tout à fait normal en ma qualité de fils du quartier », a-t-il indiqué, se réjouissant de la prise de conscience de certaines écuries de gangs comme « les rebelles », « Miami » et « QG » qui écumaient ces quartiers.

Les habitants préoccupés par la réhabilitation du marché Sukissa

La réhabilitation du marché Sukissa et du pont de Lolo reliant les quar-

Le député Ninon Gouamba répondant aux préoccupations des mandats Adiac dans le quartier le projet de la Banque mondiale qui prévoit, entre autres, la construction du marché Sukissa et le pavage des rues. Chaque parcelle devrait donc donner, de manière symbolique, une somme de 150 francs CFA, afin d'accompagner cette initiative. Malheureusement, certains habitants du quartier sont allés dire au chef du projet que j'étais contre cette initiative », a fustigé Ninon Gouamba.

En effet, les habitants du quartier 58 Moukondo devraient prendre leur mal en patience d'autant plus que le Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap), cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale va changer la physionomie de leur zone. À travers ce projet, il est prévu le pavage d'environ 50% des rues du quartier 58, la construction du marché Sukissa. Le projet prévoit également la construction des écoles et des centres d'éducation préscolaire, ainsi que des aires de jeu.

Par ailleurs, Ninon Gouamba a été interpellé sur la situation socioéconomique de ses mandants et son adhésion au Parti congolais du travail.

« Cette activité s'inscrivait dans le cadre de l'initiative Tosolola qui est un cadre d'échange et de rencontre entre le député et ses mandants. Ensemble, nous avons essayé de parler et discuter des questions relatives à la vie de notre quartier. Le rôle du député n'est pas de réhabiliter les marchés ou de construire des ponts. J'ai essayé de faire ce travail pédagogique en faisant comprendre à ma base que ce n'est pas mon rôle. Si je devais le faire, ce serait en qualité de président de la fondation Ninon Gouamba, mais pas en tant que député », a-t-il expliqué.

Parfait Wilfried Douniama

FISCALITÉ

Le Congo expérimente le paiement électronique de la TVA

Le processus de dématérialisation de la déclaration des impôts et taxes va franchir une nouvelle étape, dès le mois prochain, avec le lancement test du paiement via un site pilote de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La réforme du secteur fiscal est initiée par le ministère des Finances, grâce à un appui de la Banque mondiale à travers le Projet des réformes intégrées du secteur public. Cette modernisation de l'administration fiscale s'exécute en cinq phases : la première phase concerne la TVA, dont l'enregistrement des contribuables a débuté en octobre dernier et se poursuit sur le site pilote la prise en charge des contribuables, la conception de l'assiette et de la liquidation de la TVA.

Les prochaines étapes, d'après le comité de pilotage qui s'est réuni le 10 février dernier, consistent au déploiement sur site pilote dès le mois de mars jusqu'en décembre. Pendant cette période, les administrateurs du système informatique vont procéder à l'analyse des avant paiements, des trop-perçus et remboursements, de la relance automatique, du recouvrement, du contrôle interne et du portail contribuable. À terme, l'e-tax permettra aux contribuables, via un espace personnel en ligne, d'avoir un accès à des services de consultation de l'historique ; à faire leur déclaration et paiement en ligne ; à déposer leurs états financiers ; à accéder aux services de consultation et impression des attestations fiscales ; de consultation des assujettis à la TVA et de gestion des mandataires. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, de pilotage des activités, de statistiques et indicateurs de performance.

Soulignons que l'instauration de e-tax s'inscrit dans le programme du Système intégré de gestion des finances publiques, qui traite l'ensemble des opérations, à savoir la planification budgétaire ; la gestion des dépenses et des recettes de l'Etat ; la comptabilisation et leur suivi. Ce système permet de gérer le budget de l'Etat en recettes et en dépenses.

L'un des avantages du paiement électronique, selon les experts, c'est qu'il met fin aux nombreuses tracasseries, à la lenteur déplorée par les entreprises et permet d'établir une certaine confiance entre l'administration fiscale et les contribuables. Le logiciel contribuera à lutter contre la fraude et les entraves au contrôle de l'information financière contenues dans les états financiers et qui sont de nature à éroder l'assiette fiscale.

Fiacre Kombo

TALANGAI

Le quartier Mont Boukero désormais alimenté en eau potable

Depuis sa création en 1970, le quartier dit Mont Boukero, situé sur les collines du sixième arrondissement, n'a jamais été connecté au réseau d'eau potable. L'association « Le Nouvel ordre émergent (Le NOE) » vient de financer, grâce à l'appui de la fondation Congo-assistance, les travaux de connexion de cette zone au circuit de distribution de La Congolaise des eaux (LCDE).

La population de cette zone relevant du quartier 68 Talangaï avait initié des cotisations qui n'ont pas abouties. C'est ainsi qu'elle a fait recours à l'association Le NOE pour réaliser le projet.

En effet, avec l'apport de la fondation Congo-assistance, il a pu acheter les tuyaux, robinets et autres accessoires utilisés dans les opérations d'installation du réseau d'adduction d'eau potable. « Depuis 1970, ce quartier n'a pas accès à l'eau potable. Nous avons recueilli les doléances des habitants et initié un projet que nous avons soumis à la présidente de la Fondation Congo assistance, Antoinette

Sassou N'Gouesso, pour solliciter de l'aide. Elle a réagi positivement, en mettant à notre disposition la somme demandée, laquelle nous a permis de financer ce projet », a précisé le président de l'association Le NOE, Charles Soussa Itoua.

Pour l'instant, seule la zone 4, située tout autour de l'avenue Jamaïke, la principale voie qui relie ce quartier aux quartiers Petit chose et Jacques Opangault est alimentée. L'opération va se poursuivre dans d'autres zones du quartier, au grand bonheur de la population. « Nous avons initié les cotisations dans le quartier qui n'ont pas abouti.

Cette association a déboursé la somme qui a permis à ce que ce quartier soit alimenté en eau potable, pour la première fois depuis sa création », s'est réjouie Georgine Obondo, une habitante du quartier.

La population réclame la route et le centre de santé

Hormis le manque d'eau potable, le quartier Mont Boukero est aussi confronté au manque de voies de communication. Il est inaccessible en voiture, à cause de la présence des érosions. « Quand nous avons une situation d'urgence ici, il faut avoir la chance d'atteindre le goudron. Par malheur si quelqu'un est décédé dans le quartier, un corbillard ne peut pas arriver ici, nous sommes contraints de trambaler le corps dans une brouette. Nous demandons au gouvernement de penser à nous », a confié un chef de bloc.

Le quartier Mont Boukero manque aussi un centre de santé intégré. Pour se faire soigner, ses habitants parcourent de longues distances.

Le président de l'association Le NOE a invité les jeunes de ce quartier à la responsabilité, afin d'éviter les actes de barbarie et du banditisme. Il a par ailleurs, annoncé des projets socioéconomiques à leur profit.

Firmin Oyé



Les habitants du Mont Boukero puisant de l'eau à la pompe devant le président du NoePhoto Adiac

LÉKOUMOU

La protection sociale des autochtones sera évaluée dans six mois

Le programme conjoint, gouvernement-agences des Nations unies, visant à faciliter l'accès de cette couche sociale aux services sociaux de base a été lancé, le 24 février, à Sibiti par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo. Le Fonds pour les objectifs du développement durable qui en a financé à hauteur d'un milliard de FCFA exige des résultats concrets dans un délai de six mois.

Le Congo a été choisi parmi les soixante-quinze pays ayant soumis des requêtes pour bénéficier du financement du programme d'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale, a souligné la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, lors du lancement dudit programme dans le chef-lieu du département de la Lékoumou dont le taux de populations autochtones est estimé à 25%. Ce qui oblige les différents acteurs impliqués dans sa réalisation de travailler d'arrache-pied pour que cette couche sociale sorte de la précarité

où vivent les populations autochtones dans l'attente de l'amélioration de leur protection sociale », a fait savoir la ministre Antoinette Dinga-Dzondo.

Dans son mot de circonstance, la représentante de l'Unicef Micaela Marques De Souza, représentant le coordonnateur du système des Nations unies, a rappelé que 65% d'enfants autochtones ne sont pas scolarisés, 40% souffrent de malnutrition chronique, plus de 50% d'entre eux n'ont pas d'acte

de naissance. Le programme qui vient d'être lancé devrait donc permettre d'améliorer ces indicateurs jugés alarmants en renforçant les capacités des services de protection sociale de ces populations, de réformer l'offre et générer une demande de services sociaux de qualité dans les secteurs dont la santé, éducation. Il sera aussi question d'assurer leur accès à la terre pour des activités agricoles et aux documents administratifs pour ne pas être apatrides. « Ce programme

vient appuyer les efforts du gouvernement congolais à réduire les disparités entre les populations des milieux urbain et rural, les bantous et les autochtones », a expliqué la diplomate onusienne.

A propos du choix porté sur le département de la Lékoumou tandis que celui de la Likouala regorge plus d'autochtones, le représentant du Programme alimentaire mondial, Jean-Martin Baeur, expliquait lors de la réunion du co-

mité de pilotage, le 19 février, à Brazzaville, que les conditions d'accès dans la Likouala devraient logiquement prendre du temps alors que le délai fixé par le pourvoyeur de fonds est de six mois. Par ailleurs, le département de la Lékoumou bénéficie déjà d'un projet dénommé « Système intégré de protection de l'enfance » mis en place par l'Unicef. Ce projet, selon le diplomate onusien, constitue donc le fondement pour bâtir le présent programme l'objectif étant de partir des besoins de l'enfant pour aborder les questions de protection sociale de façon générale. La préfète de la Lékoumou, Micheline Nguessemi, a salué la volonté de l'exécutif et de ces partenaires des Nations unies de mettre en œuvre ce genre de projets pour ne laisser aucune couche sociale au bord de la route. « Cette vision d'équité sociale mérite d'être acclamée », a-t-elle déclaré. La phase du programme lancé à Sibiti est une expérimentation, a expliqué la ministre des Affaires sociales. Si les résultats attendus dans six mois sont probants, le programme sera consolidé. Le premier rapport doit être présenté en juillet prochain.

« Cette vision d'équité sociale mérite d'être acclamée »



La ministre des Affaires sociales lançant le projet Adiac

Rominique Makaya

té et que les résultats soient perceptibles dans les délais. « Nous devons montrer ce dont le Congo est capable pour bénéficier des financements supplémentaires qui permettront d'étendre le programme sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans la Likouala, la Sangha, le Niari et d'autres localités

AUTONOMISATION

Des filles-mères se forment aux petits métiers

L'association Agir pour le développement social et moderne (Aadsm) que dirige François Malanda œuvre depuis huit mois à l'encadrement et la formation des jeunes filles désœuvrées de Brazzaville.

L'Aadsm offre aux filles-mères des formations gratuites sur la couture et la coiffure afin de les rendre financièrement autonomes, de réduire les inégalités observées et les difficultés au sein des ménages. Elle veut aussi favoriser la création d'emplois au profit de la gent féminine.

« L'initiative permettra à ces femmes d'être autonomes à travers l'apprentis-

plus autonomes et faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Elle entend s'appuyer sur les autorités locales, les chefs de quartiers et les parents afin de susciter la motivation de ces dernières.

« Chaque famille est concernée et héberge au moins une fille déscolarisée et mère. Ces dernières devraient saisir cette opportunité qui s'offre à elles pour bénéficier des formations gratuites et devenir autonomes financièrement », a dit François Malanda.

Pour Nathalie Mpolo, une des formatrices, l'activité que mène l'association contribue



Les membres de l'association échangeant avec les apprenants

sage. Cette formation sera un moyen pour elles de s'autogérer sans pour autant dépendre de leurs maris et parents » a indiqué François Malanda.

Outre, la formation en couture et coiffure, cette association envisage d'élargir son champ vers les activités agro-pastorales pour permettre aux filles-mères d'être

à l'épanouissement des filles-mères. « Former ces jeunes filles me rend heureuse car, j'apporte une contribution majeure dans leur vie », a-t-elle renchéri.

Les membres de l'association comptent sur le soutien des autorités pour étendre leurs activités.

Gloria Imelda Lossele

DROIT DE L'ENFANT

La Fondation cœur de Lydine milite pour la protection des orphelins

Lors d'une descente, le 22 février dans certains orphelinats, les membres de cette organisation ont invité les orphelins à lutter contre les antivaleurs en respectant les biens d'autrui.



Les orphelins ont reçu la visite des pairs éducateurs de la fondation cœur de Lydine/Adiac

Faisant partie des couches vulnérables de la société, les orphelins sont pour la plupart exposés aux différents problèmes de la vie. Souvent désespérés à cause d'un manque d'orientation, ces derniers se lancent régulièrement dans le banditisme et le non-respect des lois et règlements de la société.

C'est pour mettre fin au banditisme que le bureau national de la fondation Cœur de Lydine, accompagné de certains agents du groupe Charden Farell, ont fait une incursion à la fondation Duhamel et Simon, un centre d'accueil où vivent trente-cinq enfants vulnérables dont l'âge varie entre trois et quinze ans. A travers des messages portés sur l'espoir et l'estime en soi, les membres de

la Fondation Cœur de Lydine ont reconforté ces enfants avant de les inviter à la discipline, de s'engager dans le travail scolaire et au respect des normes sociales.

Selon Claude Kosthaud, secrétaire général de la Fondation cœur de Lydine, cette descente consiste à réaliser certains objectifs de leur structure. « Ce sont certes les enfants mais ils sont humains comme nous et nous croyons qu'ils ont la capacité de comprendre le message. Le but n'est pas forcément de les obliger d'aller à l'école, mais nous devons leur faire comprendre qu'ils valent quelques choses, quel que soit ce qu'ils veulent faire dans la vie », a-t-il signifié.

Rude Ngoma

CORONAVIRUS

Des mesures préventives pour les compatriotes en provenance de la Chine

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a annoncé le 24 février, un mécanisme de lutte contre l'épidémie du coronavirus au Congo lors de la conférence de presse animée conjointement par les ministres de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo et de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua.

L'ambassadeur de Chine au Congo a signifié qu'il a le devoir de maîtriser le nombre, l'origine et la destination des compatriotes chinois qui arrivent au Congo. Ces derniers, a expliqué Ma Fulin, sont mis en quarantaine pour quatorze jours dès leur arrivée avec les rapports journaliers de leurs états de santé. Le diplomate chinois a souligné l'étroite collaboration entre son pays et le Congo pour le partage des informations. A cet effet, il a promis valoriser le professionnalisme et les expériences de la mission médicale chinoise, ainsi que l'établissement des unités d'observation avec l'hôpital d'amitié sino-congolaise à Brazzaville et celui de Loandjili à Pointe-Noire pour être capable de faire les premières analyses sur les cas suspects. A la question des étudiants congolais en Chine, l'ambassadeur a rassuré le gouvernement de la mise en place d'un mécanisme de consultation par les autorités chinoises, de communication et d'assistance psychologique au profit de

ces apprenants en Chine. Selon lui, les étudiants congolais en Chine ont bénéficié de matériel de protection et d'approvisionnement en alimentation. Le ministre Bruno Jean Richard Itoua a déclaré que son département a un suivi parfait de tous les étudiants congolais en Chine. Ces derniers ont bénéficié des ressources financières mises à leur disposition afin de leur permettre de faire face aux besoins quotidiens.

Aucun cas de l'épidémie de coronavirus suspecté sur l'ensemble du territoire national

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo a, de son côté, affirmé qu'aucun cas ni décès de coronavirus n'a été suspecté au Congo. Elle a, par ailleurs, informé la population congolaise que le gouvernement travaille avec les équipes chinoises à Brazzaville et Pointe-Noire sur la question. Toutefois, les réunions interministérielles sur l'épidémie se tiennent tout temps.

Le gouvernement a mis en place des mesures préventives au niveau des points d'entrée et de sortie avec les centres de mise en quarantaine de quatorze jours des ressortissants des pays à haut risque, ainsi que les centres d'isolement ouverts dans les hôpitaux du pays. « Le Congo, comme beaucoup de pays d'Afrique, applique la mise en quarantaine systématique de tous ceux qui viennent des zones à haut risque. Certains qui ont été mis en quarantaine ont repris leur activité normalement », a dit le ministre de la Santé.

Lydie Gisèle Oko

« Le Congo, comme beaucoup de pays d'Afrique, applique la mise en quarantaine systématique de tous ceux qui viennent des zones à haut risque. Certains qui ont été mis en quarantaine ont repris leur activité normalement »

LUTTE CONTRE LE CANCER INFANTILE

Une campagne de sensibilisation lancée à Brazzaville

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du cancer de l'enfant, le Lions club Brazzaville élite accompagné de son Leo club a lancé le 22 février un programme pour la prévention et la sensibilisation des populations aux symptômes, causes, diagnostics, ainsi que la prise en charge du cancer infantile.



Des participants à la campagne de sensibilisation Adiacsident du Lions club Brazzaville élite.

Cette campagne qui vise à informer le public de l'existence de cette maladie et des moyens de s'en prévenir se déroule durant tout le mois de février, dans plusieurs lieux publics de la ville capitale.

A travers des flyers et des échanges d'idées, les initiateurs de cette campagne ont touché plus de six cents personnes. « Le bilan est très positif concernant le lancement de cette campagne puisque nous avons impacté plus de six cents personnes à travers les échanges directs ainsi que la distribution des flyers dans plusieurs lieux publics », a expliqué Alban Okana, pré-

durant le mois de février, les membres de ces deux structures souhaitent sensibiliser et informer plusieurs personnes des dangers de cette maladie qui est en augmentation de 13% dans le monde et dont plus de 57% des cas ne sont pas diagnostiqués en Afrique. Selon Daniel Itoua, l'un des membres du Lions club élite Brazzaville, plusieurs symptômes annoncent le cancer infantile parmi lesquels la pâleur, la fatigue, la perte de l'appétit, des douleurs osseuses ou abdominales, des maux de tête, les vomissements.

Rude Ngoma

L'OMS appelle l'Afrique à se préparer à une éventuelle propagation de la maladie

« Notre plus grande préoccupation reste le potentiel de propagation de COVID-19 dans les pays où les systèmes de santé sont plus faibles. Nous travaillons dur pour préparer les pays africains à l'arrivée potentielle du virus », a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion ministérielle d'urgence sur ce virus organisé le 22 février par l'Union africaine et les Centres pour la prévention et le contrôle des maladies d'Afrique.

Selon le directeur général de l'OMS, « Les signes croissants de transmission en dehors de la Chine (d'où est partie la maladie) montrent que la fenêtre d'opportunité que nous avons pour contenir ce virus se rétrécit. Nous appelons tous les pays à investir d'urgence dans la préparation ». La Chine a désormais notifié soixante-quinze mille cinq cent soixante-neuf cas à l'OMS, dont deux mille deux-cent trente-neuf décès, a-t-il précisé. Les données de la Chine continuent de montrer une baisse du nombre de nouveaux cas. « C'est une bonne nouvelle, mais elle doit être interprétée avec beaucoup de prudence. Il est trop tôt pour faire des prédictions sur cette épidémie », a déclaré le chef de l'OMS. En dehors de la Chine, il y a maintenant mille deux cents cas dans vingt-six pays, avec huit décès. Plusieurs pays africains ont testé des cas suspects de COVID-19, mais ils ont été négatifs.

En outre, Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré que l'OMS était préoccupée par l'augmentation des cas en Iran (dix-huit cas et quatre décès) et ceux signalés en Corée du Sud et en Italie. Une équipe d'experts internationaux dirigée par l'OMS, qui se trouve en Chine depuis la semaine dernière, s'est rendue samedi à Wuhan (Chine), l'épicentre de l'épidémie. « Avec chaque jour qui passe, nous en savons un peu plus sur ce virus et la maladie qu'il provoque », a dit le patron de l'OMS.

On sait ainsi que plus de 80% des patients ont une maladie bénigne et se rétablissent. Mais les autres 20% des patients souffrent d'une maladie grave ou critique, et ont besoin de soins intensifs. Dans 2% des cas

signalés, le virus est mortel et le risque de décès augmente avec l'âge du patient et les problèmes de santé sous-jacents. On constate relativement peu de cas chez les enfants.

Par ailleurs, l'OMS a identifié treize pays prioritaires en Afrique en raison de leurs liens directs avec la Chine ou de leur volume élevé de voyages. Un nombre croissant de pays africains sont désormais en mesure de tester le COVID-19 avec des kits de test de laboratoire fournis par l'OMS, contre un seul il y a seulement quelques semaines, a précisé le Dr Tedros. Certains pays d'Afrique, notamment la République démocratique du Congo (RDC), tirent également parti des capacités qu'ils ont accumulées pour tester le virus Ebola, pour tester le COVID-19, s'est-il félicité.

L'OMS a également expédié plus de trente mille ensembles d'équipements de protection individuelle dans plusieurs pays d'Afrique et est prête à expédier près de soixante mille ensembles supplémentaires dans dix-neuf pays au cours des prochaines semaines.

Signalons qu'au cours du mois de janvier, environ onze mille agents de santé africains ont été formés à l'aide des cours en ligne de l'OMS sur le COVID-19, qui sont disponibles gratuitement en anglais, en français et dans d'autres langues sur Open WHO.org. « Nous fournissons également des conseils aux pays sur la manière de procéder au dépistage, aux tests, à la recherche des contacts et au traitement », a expliqué le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

Yvette Reine Nzaba

TOGO

Faure Gnassingbé réélu dès le 1^{er} tour

Le président togolais a été réélu le 23 février avec 72,36% des voix. Il devance de très loin le candidat de l'opposition, Agbéyomé Kodjo, crédité de 18,37% des suffrages.

« Au vu de tous les résultats centralisés sur la base des procès-verbaux obtenus, le candidat du parti Union pour la République, Unir, M. Gnassingbé Essozinnma Faure est proclamé provisoirement élu président de la République togolaise », a annoncé Tchambakou Ayassor, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), après avoir décliné les résultats des quarante-six commissions électorales locales. Le leader de l'ANC, Jean-Pierre Fabre, arrive en troisième position avec 4,35%. Ces résultats seront transmis à la Cour constitutionnelle, qui a six jours pour statuer et annoncer les résultats définitifs. « On constate que Faure Gnassingbé a opéré une grande percée dans des localités autrefois difficiles, et que dans les autres localités, c'est un véritable plébiscite ! », a assuré le ministre de la Fonction publique, Gilbert Bawara, soutien du chef de l'État.

Faure Gnassingbé a remercié « la jeunesse togolaise mobilisée spontanément pour célébrer cette victoire au nom de la démocratie ».

Mais ces résultats sont déjà contestés. La société civile dénonce des bourrages d'urnes et des inversions de résultats. Dès samedi soir, Agbéyomé Kodjo avait, lui aussi, dénoncé de « nombreuses fraudes ». Et avant même l'annonce des résultats de la présidentielle par la Céni, l'opposant et ancien Premier ministre avait convoqué la presse à Lomé, affirmant devant les journalistes qu'au regard des chiffres dont il disposait, il était sans conteste le vainqueur du scrutin.

« Sur l'ensemble du territoire national, les électrices et électeurs ont voté massivement

en ma faveur. Au regard des résultats que nous avons compilés à travers les procès-verbaux en notre possession, nous avons gagné cette élection présidentielle du 22 février 2020 au premier tour, avec un score oscillant entre 57% et 61%. À l'instant même, je suis le président de la République démocratiquement élu et je m'engage à former un gouvernement inclusif dès les premiers jours », a affirmé le principal adversaire de Faure Gnassingbé. Agbéyomé Kodjo a également tenu à « féliciter Faure Gnassingbé, qui devient le premier ancien président de la République vivant dans l'Histoire » et l'a invité « à un sursaut patriotique afin que le transfert du pouvoir puisse se faire dans les règles de l'art et de manière pacifique ». Il a ensuite lancé un appel à la communauté internationale « afin qu'elle soutienne le peuple togolais dans sa lutte pour une alternance apaisée et pacifique au Togo ». En outre, il a invité « les forces de défense et de sécurité à demeurer et à conserver leur neutralité républicaine afin de ne céder à une quelconque instrumentalisation ». Puis, il s'est adressé à Faure Gnassingbé : « Nous interpellons le président sortant à prendre la mesure de la gravité de la situation et à rentrer dans l'Histoire en acceptant sa défaite ».

Pendant que la Céni publiait les résultats provisoires, le domicile d'Agbéyomé Kodjo a été encerclé par les forces de l'ordre. Il continue à revendiquer le statut de président démocratiquement élu.

Y.R.Nz.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une partie de l'aide serait détournée

Un rapport de la Banque mondiale (BM) indique qu'une partie de l'aide au développement est détournée vers les centres financiers offshore. Cette aide bénéficie beaucoup plus aux pays africains.

L'aide détournée ne participera donc pas à la réduction de la pauvreté notamment en Afrique. La confirmation de ces révélations est attendue. Ce serait un camouflet pour la BM. L'aide au développement s'est élevée à 163 milliards de dollars en 2017 et a augmenté de 50% en dix ans, selon la BM, dans un rapport interne, qui remet en cause l'efficacité des aides aux pays en développement (PED).

Une bonne partie de ces financements serait détournée et transférée vers des paradis fiscaux, relèvent les auteurs de l'étude. Les détournements correspondraient à 7,5% des versements de la BM. Plus la dépendance est forte, plus la part qui est détournée est importante. Elle atteindrait 15% dans certains pays. Le Fonds monétaire international (FMI) évalue à 200 milliards de dollars par an le montant de l'évasion fiscale des multinationales hors des pays en développement. En ajoutant ces possibles déroutements des aides publiques au développement vers les centres financiers offshore, les conséquences sont immenses. Le déficit en infrastructures est encore immense dans de nombreux pays et la diversification des économies est très lente.

Si les révélations sont confirmées, ce serait un camouflet pour la BM en termes de confiance. Des observateurs relèvent des tensions au sein de l'institution. La récente démission de l'économiste en chef de la BM serait liée à des tentatives de censure de cette étude controversée. Cette aide bénéficie aux pays en développement, dont une grande partie se trouve en Afrique.

Noël Ndong

Le Japon détient la plus forte hausse de l'aide liée

Les principaux donateurs mondiaux ont réservé près de 21 milliards de dollars de leur aide bilatérale en 2018, soit 4,7 milliards de plus que l'année précédente. Le Japon était en grande partie responsable du saut.

En 2018, les donateurs ont lié 19,4% de l'aide bilatérale, contre 15,4% l'année précédente et 14,3% en 2012, lorsque 13,5 milliards de dollars d'aide étaient liés. Les principaux donateurs liés à l'aide en 2018 étaient les États-Unis avec près de 11 milliards de dollars liés, soit 39,8% de son aide bilatérale totale; Le Japon avec 4,2 milliards de dollars, ou 22,4%; L'Allemagne avec 3,1 milliards de dollars, ou 14,9%; et la Corée du Sud avec 1,3 milliard de dollars, ou 48,2%. Mais c'est le Japon qui a représenté la majeure partie de l'augmentation en 2018, soit 3,3 milliards de dollars de plus que l'année précédente. Tokyo a également poursuivi sa politique de ne pas déclarer l'état de la coopération technique liée - pour lequel elle a déclaré 1,9 milliard de dollars supplémentaires en 2018. Suite à un débat au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE, les bailleurs de fonds ont resserré les règles sur l'aide liée, ajoutant davantage de pays à la liste des endroits où les marchés publics doivent être ouverts aux entreprises locales. Les donateurs peuvent cependant contourner cette recommandation en liant l'aide accordée aux pays les plus riches. En 2018, par exemple, le Japon a alloué plus de 2 milliards de dollars d'aide liée à une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Mumbai et Ahmedabad en Inde. Lors du débat de 2018, le Japon a également été le plus ardent partisan de l'aide liée, faisant valoir que les citoyens étaient plus susceptibles de soutenir des budgets d'aide élevés si les entreprises du pays donateur en bénéficiaient. «Un degré limité de disposition liée aux donateurs nous permet d'augmenter le montant absolu du capital tout en offrant des opportunités aux entreprises autres que celles des pays donateurs», avait déclaré le gouvernement japonais dans un communiqué. Les défenseurs de l'aide ne sont pas de cet avis. «Si d'autres donateurs commentaient à lier leur coopération au développement à leurs propres intérêts économiques, l'efficacité du développement serait compromise. Au lieu de lutter contre les inégalités et d'éliminer la pauvreté, les gouvernements utiliseront l'aide pour subventionner leurs propres entreprises».

N.Nd.

CLIMAT

Les scientifiques préconisent un infléchissement "radical" et "immédiat"

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) divergent des engagements pris dans l'Accord de Paris. C'est l'alarme tirée par le rapport «Emission Gap Report» de l'ONU.

Les scientifiques préconisent un infléchissement "radical et immédiat" de cette tendance pour éviter un réchauffement insupportable. Les émissions mondiales de GES sont le moteur du changement climatique. Or, l'écart entre "là où nous en sommes et là où nous devrions nous situer" en la matière continue de grandir dangereusement, selon le rapport Emission Gap Report (Rapport sur le fossé des émissions) du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue). Il faudrait au minimum multiplier par cinq les efforts promis lors de l'Accord de Paris pour rester sous 1,5 °C de réchauffement, estiment les soixante-cinq scientifiques et auteurs de trente institutions et de vingt-six pays. Ce rapport montre que le monde est en passe de produire, en 2030, bien plus d'énergies fossiles que la quantité compatible avec l'Accord de Paris. Plus les années passent et plus l'écart s'accroît. Les auteurs observent que les émissions de GES ont grimpé de 1,5 % chaque année dans la der-

nière décennie. Chaque année d'inaction climatique met en péril la possibilité pour les États d'atteindre leurs objectifs pour 2030, indique le rapport. Au rythme actuel d'émissions, les températures mondiales pourraient augmenter de 3,4 à 3,9 °C d'ici 2100 par rapport à l'ère préindustrielle, ajoutent les rapporteurs. «Cela

renouvelables et l'efficacité énergétique, disent les auteurs. Cette transition nécessiterait un investissement mondial compris entre 1450 et 3450 milliards d'euros par an en moyenne entre 2020 et 2050, en misant notamment sur l'électrification du chauffage et du transport, et la rénovation thermique des bâtiments. L'année 2020 est considérée comme une année charnière pour Anne Olhoff, qui espère que les États rehausseront significativement leurs ambitions et leurs actions avant la COP26 de Glasgow, en Écosse. Le rapport entrevoit une lueur d'espoir pour faire pression sur les gouvernements : la mobilisation citoyenne grandissante. «La mobilisation sociale et la compréhension des défis climatiques ont profondément changé en peu de temps, dit Anne Olhoff. Et ça tombe bien : nous devons faire plus et plus vite qu'il y a dix ans. Pour que les gouvernements initient des transitions, ils doivent avoir la population derrière eux».

N.Nd.

« Il faut faire chuter les émissions de 7,6 % chaque année de 2020 à 2030 »

présage des conséquences climatiques vastes et destructrices », révèlent-ils. Ils recommandent l'infléchissement « immédiat » de cette tendance. « Il faut faire chuter les émissions de 7,6 % chaque année de 2020 à 2030 » pour se placer sur une trajectoire en phase avec l'objectif de 1,5 °C, fixé lors de l'Accord de Paris, selon eux. Les « ingrédients-clés » pour infléchir la courbe sont les énergies

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 24 AU 29 FEVRIER

LUNDI 24 FEVRIER

10H30 ATELIER : « VERTEBRES FLOTTANTES » DE CAROLINA RAMIREZ ESCOBAR
JUSQU'AU 6 MARS

MARDI 25 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE FIGHTING
TEMPTATIONS

MERCREDI 26 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : PROMOUVOIR LA CONSCIENCE COMMUNALE POUR
DEVELOPPER LA CITOYENNETE URBAINE
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : BOYCHOIR
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : SHADOW LAMENACE

JEUDI 27 FEVRIER

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : L'APPEL DU KILIMANDJARO
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : THE GOSPEL

VENDREDI 28 FEVRIER

18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : JOYFUL NOISE

SAMEDI 29 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES
PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 1
18H30 CINE SPECIAL, SEMAINE DU CINEMA AFRO-AMERICAIN : SISTER ACT 2



SEMAINE DU CINEMA
AFRO-AMERICAIN
DU MARDI 25 AU SAMEDI 29 FEVRIER
SALLE SAVORGNAN

MÉMOIRE

Apport du Congo et de l'Afrique dans la libération de Nelson Mandela

Le mois de février de chaque année est devenu, depuis 1990, un moment d'ambiance festive mémorable, non seulement sur le sol sud-africain, mais aussi dans tous les pays épris de paix et liberté parce qu'il vit la libération du héros de la lutte contre l'apartheid qui a marqué la fin du régime raciste. Une libération rendue possible grâce à la contribution remarquable du continent africain, du Congo et de son président qui, durant son premier mandat à la tête de l'OUA - actuellement UA (Union africaine) -, incita ses pairs à mener un « combat emblématique » contre la ségrégation raciale pratiquée à l'époque en Afrique du Sud.

La libération de Nelson Mandela, condamné en 1964 à la prison à perpétuité pour sabotage et complot contre l'Etat, alors qu'il était à la tête de l'aile armée du Congrès national africain (ANC) pour combattre l'apartheid, a été un long processus. Pour y parvenir, l'Afrique adopta une démarche commune proposée par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, alors président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) - juillet 1986 à juillet 1987 - qui avait fait de l'éradication de l'apartheid sa priorité, notamment par son leadership et la dénonciation de cette politique ségrégationniste.

De quelle manière avait-on procédé ? Dans son livre *Parler Vrai pour l'Afrique*, paru en 2009 aux Editions Michel Lafon en France, Denis Sassou N'Guesso révèle les voies et moyens indirects utilisés pour faire pression sur le régime sud-africain. Parmi ces stratégies, figure celle ayant consisté à demander au Mouvement des non-alignés, réuni en sommet à Harare, au Zimbabwe, de s'engager dans la lutte contre l'apartheid en créant le « Fonds africa » auquel tous les pays non-alignés étaient invités à souscrire. « *Le Fonds a été créé et tous les pays membres des Non-alignés ont apporté leur contribution, financière ou en matériel, aux pays de la Ligne de front* », relate l'auteur, allusion faite à certains pays de l'Afrique australe qui luttaient pour accéder à l'indépendance.

Evoquant la contribution de son pays, le président relève que le Congo s'est montré particulièrement généreux au sujet du Fonds. « En tout cas tout le pays s'est mobilisé, de l'ancien au plus jeune, du plus riche au plus pauvre, du magasin de quartier au gouvernement. Nous avons lancé un grand mouvement national invitant chaque Congolais, quel qu'il soit et quel que soit son âge, à donner quelque chose, ne serait-ce que quelques FCFA s'il ne pouvait pas plus. Nous avons même incité les



Nelson Mandela et Denis Sassou N'Guesso

enfants des écoles à aller demander à leurs parents une pièce ou un billet qu'ils remettaient à leurs maîtres chargés de collecter l'argent pour notre Fonds. Cette mobilisation de toute la population de notre pays pour cette grande cause fut une totale réussite ! », écrit-il.

Des hommes de lettres associés à la lutte contre l'apartheid

Tout aussi convaincu que le combat contre le régime raciste pouvait être gagné au moyen d'activités culturelles, le chef de l'Etat congolais associa des hommes de lettres à une démarche on ne peut plus offensive : plusieurs chevaliers de la plume prirent part à une rencontre littéraire de portée internationale dans la capitale congolaise. « *Dans le même esprit, raconte-t-il, à la fois en tant que président du Congo et président de l'OUA, j'ai réuni à Brazzaville, un symposium mondial des écrivains contre l'apartheid, sur le thème : les écrivains accusent l'apartheid. Ce symposium qui a réuni les écrivains venus de l'Afrique entière et du reste du monde a eu un grand retentissement, au-delà des*

seuls milieux intellectuels ». Au plan diplomatique, le Congo organisa une conférence internationale - négociations quadripartites entre Cuba, l'Angola, l'Afrique du Sud sous la médiation des Etats-Unis - ayant débouché sur la signature, le 13 décembre 1988, du Protocole de Brazzaville qui a ouvert la voie à la libération des pays de l'Afrique australe et à la fin de l'apartheid. Le document qui mit fin à une

« *Ces initiatives, entre autres, ont contribué à l'accélération du processus de libération de l'Afrique australe* », affirme-t-il, en référence non seulement à la libération de Nelson Mandela, appelé encore Madiba, le 11 février 1990, mais aussi au retrait des troupes cubaines et sud-africaines de l'Angola, à l'indépendance de la Namibie, à l'abolition officielle, le 30 juin 1990, de l'apartheid, et à l'avè-

noncée aux personnes à bord de l'avion. « *Et c'est alors que j'étais en vol vers Washington, au-dessus de l'Atlantique, que le pilote nous a annoncé... que Nelson Mandela venait d'être libéré ! (...). C'était indescriptible ! Tous les Congolais qui étaient dans l'appareil sautaient de joie, riaient, pleuraient, criaient, trépignaient sur leur siège. A tel point que j'ai demandé au pilote si tous ces mouvements ne risquaient pas de déstabiliser l'avion. Il m'a, bien sûr, rassuré : Tant qu'ils ne quittent pas leur place, les passagers peuvent crier et boire tant qu'ils le veulent ! Et je peux vous dire qu'ils ne s'en sont pas privés : toutes les bouteilles de champagne de l'avion ont été vidées !* », commente Denis Sassou N'Guesso. « *Ma première déclaration me félicitant de la libération de Nelson Mandela, je l'ai donc faite dans l'avion, au-dessus de l'Atlantique, sur le chemin de l'Amérique* », souligne-t-il.

Un an plus tard, soit le 11 février 1991, Nelson Mandela était arrivé à Brazzaville où il célébra sa libération aux côtés du chef de l'Etat congolais, à qui il rendit hommage ainsi qu'à son peuple pour leur soutien multiforme à la cause de la libération de l'Afrique australe. Du séjour brazzavillois de Nelson Mandela, le président Denis Sassou N'Guesso garde sans doute de mémorables souvenirs. « *Ce soir-là, écrit-il, à l'issue du banquet donné à la présidence, à Brazzaville, il était près de minuit, Nelson s'est mis à danser sur la musique ! Myriam Makeba qui était présente, prise soudain par l'émotion, a fondu en larmes. Se tournant vers moi, elle m'a dit : C'est la première fois qu'il danse depuis qu'il a été libéré !* ».

Au regard du rôle joué par le Congo, des voix s'accordent en Afrique et partout dans le monde à dire que Brazzaville a occupé la place de fer de lance dans la lutte contre l'apartheid et la libération du plus célèbre prisonnier politique du siècle passé.

Nestor N'Gampoula

« ...C'est la première fois qu'il danse depuis qu'il a été libéré ! »

nement de la nouvelle Afrique du Sud. « *Ce qui s'est passé à Brazzaville a donc été un tournant essentiel dans la libération d'une bonne partie de l'Afrique et, comme tous les Congolais, je suis fier du rôle que notre pays y a joué* », s'en félicite le chef de l'Etat congolais.

Libéré, Madiba arrive à Brazzaville en 1991

Informé des efforts déployés par le Congo pour parvenir à l'accord de Brazzaville, et dans le but de rendre hommage à la part que le pays y avait prise, le président George Bush père invita officiellement son homologue congolais à effectuer une visite d'Etat aux Etats-Unis. En partance vers le continent américain, une nouvelle surprenante fut an-



promo20/20

PLUS DE 450 LOTS À SE PARTAGER

Vos activations, opérations Airtel money, changement de Sim 3G en 4G vous feront gagner. Inscrivez-vous par

***6262#**

PUBLICIS Ag Partners



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE



GrowCongo!

INVEST IN AGRICULTURE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement congolais organise le 25 Février 2020 à Amsterdam, aux Pays-Bas, le Forum « GrowCongo : Investir dans l'Agriculture ! ». Placé sous le patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Clément MOUAMBA, ce Forum vise à promouvoir les investissements dans les secteurs public et privé afin de réaliser l'ambition de transformer l'Agriculture congolaise.

En partenariat avec le Gouvernement néerlandais et grâce aux soutiens de la Banque Mondiale et du FIDA, « GrowCongo ! » est mis en place pour offrir un cadre multi-acteurs, participatif et incitatif, favorisant des partenariats multiformes entre, d'une part, le public et le privé et, d'autre part, le secteur privé national et celui étranger.

Le Forum d'Amsterdam a, entre autres objets, l'ambition de susciter les prises de participation des fonds d'investissements spécialisés dans les projets agropastoraux et halieutiques en République du Congo.

Pour assurer le succès de ce grand événement en perspective, *Netherlands African Business Council* a été retenu pour assister le Gouvernement congolais dans son organisation.

Près de 700 participants sont attendus au Forum « GrowCongo ! », parmi lesquels : les membres du Gouvernement retenus pour animer les panels, l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, la Banque Mondiale, le FIDA, la FAO, le PAM, la BAD, la BDEAC, la BADAEA, la Banque Européenne d'Investissement, la BSCA, et autres Partenaires Techniques et Financiers, la RABOBANK les ONG, les Chambres de Commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire, les porteurs de projets et les opérateurs économiques des chaînes de valeur dans les secteurs agropastoraux et halieutiques.

LE FORUM EN QUESTION



« GrowCongo ! » a été pensé comme un instrument pour faire connaître, au niveau international, les opportunités à saisir dans le secteur agricole congolais ; et ce, à tous les maillons des chaînes de valeur à développer dans toutes les filières dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Les opportunités sont légion : de la production à la commercialisation, en passant par le transport, le stockage, la transformation, le conditionnement et la distribution des produits issus de l'Agriculture.

Ces opportunités se matérialisent, tant grâce aux innombrables atouts du pays qui lui confère un potentiel certain et unanimement reconnu, que par la taille du marché à conquérir et qui rend possible le développement des activités commerciales relatives à la production agricole et à l'acheminement de ces produits vers les lieux de consommation.

Dans le cadre de « GrowCongo ! », le Gouvernement entend communiquer sur l'attractivité de la nouvelle Politique Agropastorale et Halieutique qui est soutenue, non seulement par les nombreuses incitations à l'investissement agricole prévues dans la Charte des Investissements, mais aussi par le PND 2018-2022 qui identifie le secteur agricole comme un levier pour l'industrialisation du pays et le consacre comme moteur principal de la croissance et de la diversification économique.

Les besoins en financement des projets de l'Agriculture initiés dans le cadre du « PND volet agricole » sont de l'ordre de 2 milliards de dollars américains. C'est pourquoi « GrowCongo ! », en plus de promouvoir les atouts du pays auprès des investisseurs étrangers, va consolider le plaidoyer pour le financement de l'Agriculture et des activités relatives au développement des chaînes de valeur auprès des institutions financières et autres bailleurs de fonds, des Partenaires Techniques d'appui et d'aide au développement.

La facilitation des rencontres entre les cibles susmentionnées du forum et le secteur privé national, pourra permettre de favoriser la levée de fonds pour des projets bancables, de développer des « joint-ventures » et d'autres types de partenariats. Le forum d'Amsterdam va capitaliser sur les expériences des « champions » du modèle économique congolais et mettre en avant les projets bancables identifiés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Ledit ministère compte, en témoignant des mesures prises par le Gouvernement pour assainir la gouvernance financière et des actions menées en vue de l'amélioration du climat des affaires, susciter l'adhésion des investisseurs privés, des organismes de financement, des partenaires financiers nationaux et étrangers.

Le choix de la ville d'Amsterdam pour abriter ce premier forum « GrowCongo ! » a été motivé par le rayonnement agricole des Pays-Bas qui, malgré l'étroitesse de son territoire, se positionne comme l'un des principaux exportateurs de produits agricoles. C'est donc une réelle source d'inspiration pour le Gouvernement congolais qui s'est penché également sur l'expérience et l'expertise de la banque néerlandaise « Rabobank », spécialisée dans le crédit agricole. De plus, la volonté du ministère congolais en charge de l'agriculture d'attirer pour l'événement les investisseurs en provenance du monde entier habituellement frileux à opérer en dehors de leur zone de confort, a orienté ce choix décisif d'une ville réputée attrayante et dynamique au cœur d'une Europe cosmopolite.

MARINA BAFOUNDISSA NKOUELOLO



Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)

**AVIS DE PRÉ-INFORMATION RELATIF À UN MARCHÉ DE FOURNITURES
Acquisition du matériel de laboratoire d'analyse des produits (eau, jus et
boissons et autres produits agroalimentaires)/République du Congo**

1. Référence de la publication
EuropeAid/140709/IH/SUP/CG
2. Procédure : Ouverte
3. Intitulé du programme : Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales II (PRCCE II)
4. Financement : 11^e FED, Convention de financement : FED/2016/038-622
5. Pouvoir adjudicateur: Le gouvernement de la République du Congo représenté par l'Ordonnateur national du FED, Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.
6. Description du marché: Fourniture et mise en service d'appareils de laboratoire sur plusieurs sites pour analyser, tester, évaluer la qualité et la conformité aux normes des produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires).
7. Nombre indicatif et intitulés des lots
Lot unique : Matériel de laboratoire d'analyse des produits (eau, jus et boissons et autres produits agroalimentaires);
8. Date prévue pour la publication de l'avis de marché : 30 avril 2020
9. Informations complémentaires
La langue de travail est le français.
10. Base juridique
FED: Annexe IV de l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à l'annexe IV telle que révisée par la décision n° 1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE du 20 juin 2014.

Remarques: un délai minimal de 30 jours calendaires doit être respecté entre la publication du présent avis de préinformation et la publication de l'avis de marché correspondant.

Aucune candidature ou demande d'informations complémentaires ne doit être envoyée à ce stade.

**ETUDE de Maître Anicet BALHOU
Notaire**

B.P : 4171 TELEPHONE (242) 05.557.44.10
E-mail : etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Suivant acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du 10 juillet 2011, enregistré le 21 juillet de la même année sous le n° 500, Folio 082/9, Maître Hugues-Ildo POATY, notaire à Pointe-Noire, avait reçu les statuts de la Société A Responsabilité Limité (SARL) dénommée "I.P.C", au capital de **F.CFA CINQUANTE MILLIONS (50.000.000)**; dont le siège est sis à Pointe-Noire, 19, Rue KOUANGA MAKOSSO vers GETMA Congo, Zone Industrielle, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° 11 B 2432.

Cette société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous autres pays, en :

- Imprimerie, Papeterie, Publicité ;
- Prestation de services ;
- Vente de matériels informatiques ;
- Fabrique de cachets.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Fouad ATTIE est nommé statutairement, Gérant de ladite société.

Aux termes d'une des résolutions du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire reçu par le notaire soussigné, les associés de ladite société ont, tenant compte de la révision intervenue le 30 janvier 2014 de l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, décidé de mettre les statuts de ladite société en harmonie avec les nouvelles dispositions de l'OHADA.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/ PNR /11 B 2432.

Pour avis

LE NOTAIRE
Hugues Anicet MACAYA BALHOU

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Oyere Angoubou Christy Noellie. Je souhaite m'appeler désormais Oyere Christy Noellie.
Que toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Espérance Mbossa Okandzé, journaliste à La Semaine africaine et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille Koua Ngoulou Abigaëlle, survenu le jeudi 20 février 2020 à l'hôpital Blanche Gomez.
La veillée mortuaire se tient dans la rue Eko sur l'avenue Jean Dominique Okemba, à Talangai, Brazzaville.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

LE VENDOME VILLAGE
Présente

DJOSON PHILOSOPHE
The winner, o vencedor, el caliente

Apartir de **18H** & **SUPER NKOLO MBOKA**

EN CONCERT
Intimité

SAMEDI 29 FEVRIER
AU VENDOME VILLAGE
ADRESSE: 2080 RUE MADZIA, PLATEAU BATIGNOLE
Derrière l'Hotel de l'Aéroport

Par **2.000 FCFR** + Conso

Info et réservation **05 631 88 88**

LITTÉRATURE

L'écrivain Benoit Moundélé Ngollo divorce d'avec l'écriture

L'auteur du snoprac va désormais consacrer sa vie à la méditation et non à l'écriture. C'est ce qu'il a fait comprendre, le 21 février, dans l'amphithéâtre du Lycée de la Révolution, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, à ses lecteurs lors de la cérémonie d'adieu, présentant officiellement son ouvrage « Adieu mes lecteurs » sous-titré « Le Mwana Ntsouka de mes livres » au public.

C'est avec joie et tristesse que les amoureux des lettres et du snoprac - un style qui lui est personnel, sortant des sentiers battus, de l'ordinaire, qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques - ont accepté cette séparation. Il range sa plume au moment où les lecteurs en ont encore besoin. « Lorsque vous n'êtes pas prêt à déclencher une insurrection ne l'a faites pas et lorsqu'une insurrection a déjà commencé ne l'arrêtez point. C'est une haute trahison pour nous qui avons adhéré à ce snoprac, il serait souhaitable que vous reveniez puis que la méditation est là, et quand on médite, il y a l'inspiration, on peut encore écrire. L'amour est plus noble pour un écrivain lorsqu'il meurt avec son arme dans un champ de la muse », a regretté l'un des adeptes du snoprac

« C'est avec tristesse que je constate ce retrait, le snoprac est un héritage, une piste qui a été ouverte, quitte à nous de prendre ce style en main, de l'enrichir des nobles pensées, de le diffuser au-delà même de nos frontières », a signifié Arthur Yvon Mougani, critique littéraire, vice-président du Cercle des écri-



Benoit Moundélé Ngollo entouré des panélistes DR

vains et artistes des Afriques, basé en France, présentant l'ouvrage sous la coordination de Charles Zacharie Bowao. Publié en 2019 aux éditions Impliqués, le roman de cent quatre-vingt-huit pages, préfacé par Dieudonné Zélé, révèle Yvon Mougani, donne la forme à ce qui est devenu aujourd'hui un courant, un genre littéraire qui associe un récit descriptif, romanesque ou satirique à un projet politique. Pour lui, Benoit Moundélé-Ngollo est un écrivain prolifique qui en deux décennies, et dans l'une des périodes les plus tumultueuses du Congo a produit dix-neuf œuvres principalement sur le thème de la révolte contre les dérives sociales.

Demander à Benoit Moundélé

Ngollo (Mouandzolo Pama) de ne pas arrêter d'écrire, c'est demander à quelqu'un qui a atteint ses limites de ne pas s'en aller pense Ramsès Bongolo écrivain et critique littéraire.

Dans ses écrits, l'écrivain ne demande qu'une seule chose aux dirigeants africains et du monde : une gouvernance irréprochable, une gestion de la République dans le strict respect de la. Cette œuvre mérite d'être lue car, elle permet de cerner la réalité politique en République du Congo, c'est une exhortation aux changements de mentalités, qui passe à la fois pour une œuvre moralisante et une fresque majeure de la littérature congolaise.

Pour Jackson Darius Mackiozy

Bansimba, éditeur de l'harmattan-Congo, l'ouvrage « A dieu aux lecteurs », comme l'indique son titre, est un divorce d'avec la muse, l'écrivain décide de ranger sa plume au placard, il ne produira plus d'écrits, il ne présentera plus de tapuscrits aux maisons d'éditions, il n'y aura plus un nouveau livre de l'écrivain sur le marché du livre, le général est un homme de parole et nous le croyons. Dans la plupart de ses œuvres, son champ thématique est constitué du combat contre les antivaleurs, de la dénonciation de certains vices qui gangrèneront les sociétés à l'heure actuelle.

« Il nous a honorés en publiant chez nous six livres. Nous lui disons merci. Malgré les critiques de ses détracteurs, Benoit Moun-

delé Ngollo est resté inébranlable et fidèle à son style, c'est un écrivain prolifique avec une inspiration très féconde, il laisse derrière lui dix-neuf livres publiés dans diverses maisons d'édition, en trente-cinq années d'écriture. Dans tous ses livres, il a mené un combat du bien contre le mal. »

La cérémonie d'adieu a connu les déclamations poétiques des textes tirés de son ouvrage, lus par Stan Madingou et Fortuné Bateza, deux comédiens congolais et de l'animation de la chorale catholique.

Né le 22 septembre 1943 à Sainte-Radegonde (Tsambitso) dans le district d'Oyo (Cuvette), Benoit Moundélé-Ngollo a écrit plusieurs livres parmi lesquels : Piments sucrés sous les tropiques, Je plaide non coupable, Blague à part : toute vérité est bonne à dire, Cocktail Molotov : bourré de vérités détonantes qui explosent dans un snoprac, les vautours ou charognards de la République populaire de Lokuta Capitale Mbongwana, Ce n'est pas ça mon combat à moi. Il a exercé plusieurs fois des fonctions d'administratives dont celles de ministre des travaux publics, d'administrateur maire et de préfet de Brazzaville.

Rosalie Bindika

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzbv@burotec.biz / salesbzbv@burotec.biz

www.burotec.biz

LIVRE

« Le Mwene Dimi d'Aphani », un retour aux valeurs ancestrales

Écrit par Roch Cyriaque Galebayi et publié en octobre 2019 aux éditions L'Harmattan, « Le Mwene Dimi d'Aphani » a été présenté et dédié le 20 février à Brazzaville. Une rencontre littéraire ayant permis de valoriser une plume congolaise ancrée dans les valeurs et richesses traditionnelles.

Après avoir publié deux essais, Roch Cyriaque Galebayi propose, cette fois-ci, un roman de cent-six pages mettant en lumière le Congo profond. L'histoire de l'œuvre s'adresse particulièrement à tous ceux qui rêvent du bonheur loin de leur patrie. Au moment où de nombreux jeunes d'Afrique subsaharienne perdent leur vie en tentant la dangereuse traversée de la méditerranée à bord d'embarcations de fortune pour aller chercher un hypothétique eldorado en Europe, Otassa, personnage principal de l'ouvrage, fait le chemin inverse en choisissant de retourner sur la terre sacrée de ses ancêtres à Aphani. Là-bas, il y découvre une civilisation millénaire, riche et prospère où se combinent harmonieusement tradition et



Cyriaque Ngalebayi (à gauche), auteur du livre, accompagné de Rosin Loemba Adiac

modernité. Intronisé comme notable (Mwene), Otassa devient ainsi le nouveau Mwene Dimi d'Aphani. A travers ce titre, il poursuivra les profondes transformations socio-économiques initiées par ses ancêtres. Ceci, à la grande satisfaction des populations

d'Aphani qui voient en lui un homme providentiel. Pour Rosin Loemba, modérateur et critique de l'œuvre lors de cette cérémonie, ce roman est un appel à la valorisation du patrimoine, des valeurs et des habitudes traditionnelles des sociétés africaines. « C'est

un ouvrage à recommander, surtout aux plus jeunes, à une époque où la culture congolaise, sinon africaine, souffre d'anémie », a-t-il dit. S'étant persuadé, au fil des échanges que l'histoire d'Otassa n'est autre que celle de l'auteur, le public a notam-

ment apprécié l'équilibre que celui-ci a institué entre sa vie professionnelle, moderne et sa fonction de notabilité. Pour l'auteur, l'idée d'écrire l'ouvrage est venue d'un constat amer auprès de la jeunesse qui renie de plus en plus son identité culturelle et sociale. « J'ai beaucoup apprécié l'enthousiasme du public autour de cette œuvre lors des échanges. Merci beaucoup pour les éloges et je prends note des remarques qui m'ont été faites afin d'affiner davantage mes œuvres ainsi que ma plume », a signifié Roch Cyriaque Galebayi. Notons que l'auteur, Roch Cyriaque Galebayi, est un ancien enfant de troupe. Il est, en outre, historien, anthropologue et juriste de formation.

Merveille Atipo

DISTINCTION

Sorel Eta reçoit le prix Joseph-Tchiamas



La remise du prix Joseph-Tchiamas à Sorel Eta/credit photo Adiac

Sorel Eta a été primé lors de la célébration de la 22e journée internationale de la langue maternelle organisée au Musée Cercle africain de Pointe-Noire, le 21 février, par la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire.

Sorel Eta a gagné le prix Joseph-Tchiamas destiné à tout individu qui s'illustre dans la promotion des langues locales à l'instar de Joseph Tchiamas, chercheur et auteur de nombreux travaux sur la langue maternelle, notamment en vili, décédé en 2014. Il fut aussi promoteur des bibliothèques Tchiamas 1, 2, 3.

Signalons que Sorel Eta est connu cette année

comme le promoteur et défenseur de la culture Aka, un peuple autochtone vivant dans la partie septentrionale du pays. A travers le groupe Ndima qu'il dirige et le musée Aka qu'il a créé, le chercheur vulgarise les us et coutumes de ce peuple lors des différentes tournées planétaires. « Cette récompense est juste la consécration du travail que j'abats depuis 1995 quand j'ai fait la connaissance du peuple Aka », a-t-il dit. Sorel Eta succède au journaliste en kituba à Radio Congo, Radio Pointe-Noire et MCRTV, Joseph Pambou, dit Jo Pambou, honoré l'année dernière.

Hervé Brice Mampouya

PARALLITÉRAURE

Les bédéistes de la ville océane présentent leurs oeuvres au public

L'exposition Dikouala Bulles a eu lieu, le 21 février, à Uma Restaurant en présence des passionnés du 9e art.

Douze jeunes bédéistes évoluant à Pointe-Noire ont été à l'honneur de l'exposition organisée sur le thème « La BD congolaise à la rencontre du public ». Ils ont présenté leurs planches qui ont reçu l'assentiment du public ému par leur originalité et leur talent. Sous les sons des percussionnistes, ces bédéistes ont offert au public une performance en peignant en live une planche commune. Le slam et la dédicace de

quelques BD ont été également au rendez-vous.

Organisée par la Rencontre itinérante de la Bande dessinée du Congo que dirige l'artiste plasticienne Jussie Nsana, initiatrice du projet, la « Dikouala Bulles » est née de la volonté de mettre en avant le 9e art congolais et de travailler à vendre la BD qui doit être accessible à tous. Créée en 2016 à Pointe-Noire, « Dikouala Bulles » est un collectif d'auteurs de BD congolais mais aussi un festival de BD.

H.B.M.

PRÉPARATIFS DU CHAN

Le sélectionneur du Cameroun tire les leçons du stage de Brazzaville

Arrivé dans la capitale congolaise pour bâtir une équipe conquérante, Yves Clément Arroga est reparti avec une idée claire quant à la suite de la préparation pour la compétition que le Cameroun organise du 4 au 25 avril prochains.

Le Cameroun prépare sérieusement la 6e édition du Championnat d'Afrique des nations qui mettra aux prises les seize meilleures équipes du continent. Le pays hôte hérite d'un groupe A avec les adversaires et non pas les moindres, a reconnu son sélectionneur. Yves Clément Arroga Atsentso a assuré que son équipe jouera chaque match comme une finale.

« Nous sommes là pour bâtir une équipe conquérante. Le Zimbabwe a participé cinq fois au Chan. C'est une équipe régulière. Le Burkina Faso a éliminé la Côte d'Ivoire. C'est une équipe à ne pas négliger. Le Mali travaille très bien dans les catégories basses... il y a une traçabilité sur des joueurs jusqu'en sélection nationale A. Nous serons très sérieux par rapport à ces adversaires. Nous allons jouer chaque match comme une finale », a-t-il déclaré au terme de la rencontre contre le Congo.

Les Lions Indomptables du Cameroun ont bouclé leur stage à Brazzaville le 20 février au stade de l'Unité à Kintélé par un nul d'un but partout face aux Diabes rouges du Congo. Le 16 février lors de leur premier match, ils avaient battu les Léopards de la République démocratique du Congo 1-0. Des matches de haute facture qui ont permis à chaque staff de jauger son effectif.

« Le plus important, c'est de préparer cette équipe pour arriver au Chan en pleine forme. Nous sommes en train de chercher les meilleurs. Les joueurs qui ont joué contre le Congo ne sont pas ceux qui ont joué contre la RDC. On a donné la chance à tous ces joueurs pour qu'ils puissent démontrer qu'ils sont capables de défendre les couleurs du Cameroun. En entrant au Cameroun, il y aura encore d'autres joueurs qu'il faut voir immédiatement pour que cette équipe puisse être conquérante », a-t-il souligné.

Yves Clément Arroga Atsentso a assuré de ne pas avoir le moindre regret quant à l'organisation du stage du Cameroun à Brazzaville. Le Congo dont il a salué l'amitié leur a offert les conditions de travail qui ont permis à lui et à son équipe de se sentir comme à la maison. « Nous gardons un très bon souvenir du Congo. C'est un pays ami. Je me sentais comme chez moi à Douala. On a été bien accueilli, bien encadré et il n'y a pas de quoi se plaindre », a-t-il commenté.

Sur le terrain, les Lions Indomptables ont eu droit à une véritable opposition de styles avec les adversaires qui participeront à la compétition avec les mêmes ambitions. « Le Congo est un bon adversaire qui a su planter son jeu. Toutes les équipes sont en train de se préparer. Pour nous, c'est un bon sparring partner. Cela nous permet de continuer davantage dans ce que nous recherchons comme la perfection de nos joueurs. La première équipe que nous avons affrontée, la RDC, était plus tenace, plus coriace, raison pour laquelle nous avons joué avec notre première équipe qui a su gagner. Nous repartons avec les idées claires quant à la suite de la formation », s'est félicité le coach du Cameroun.

Selon lui, il y a encore beaucoup de travail à faire pour que le Cameroun qui a livré des matches au Congo retrouve la paire qu'il veut et le modèle de jeu qu'il souhaiterait implanter au sein de cette sélection. « Nous sommes en train de travailler dur pour que nous arrivions à temps le jour j », a précisé Yves Clément Arroga.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 23^e journée, 2^e division

Remplaçant au coup d'envoi, Sylver Ganvoula est entré à la 62^e, alors que Bochum faisait match nul à Dresde. Trois minutes plus tard, l'international congolais ouvre le score, inscrivant son 11^e but de la saison (le premier en 2020). Ganvoula est troisième au classement des buteurs.

Finalement, Bochum s'impose 2-1 et reprend un peu d'avance sur Wiesbaden, le premier relégable.

Allemagne, 26^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, Verl est tenu en échec par la réserve du Fortuna Düsseldorf (0-0). Verl reste deuxième à six points de Rödinghausen, avec deux matches en retard à jouer.

Angleterre, 34^e journée, 2^e division

Nottingham Forest partage les points avec le quinzième, Queens Park Rangers (0-0). Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers sont cinquièmes avec 56 points. Et respectivement dix et six longueurs de retard sur la deux premières places, synonymes de montée directe en Premier League.

Sans Han-Noah Massengo, non convoqué (pour la deuxième fois de la saison), Bristol City est corrigée à domicile par West Bromwich Albion (0-3). Les Robins (Merles) sont septièmes à trois longueurs des play-offs.

Angleterre, 35^e journée, 3^e division

Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 90^e alors qu'Accrington partageait les points sur sa pelouse avec Rotherham United, le leader. Mais une minute plus tard, les visiteurs marquaient le but de la victoire (2-1). Accrington est 14^e avec 16 points d'avance sur la zone rouge.

Angleterre, 35^e journée, 4^e division

Morecambe prend un point à Carlisle (2-2). Christoffer Mafoumbi a réalisé plusieurs arrêts en première période avant de s'incliner sur une frappe de Patrick (45^e) puis de Hayden (65^e). Relégable à l'arrivée de l'international congolais, Morecambe est désormais 22^e avec 1 point d'avance sur la zone rouge. Le bilan de Mafoumbi est de 7 matches, 3 nuls, 2 succès, 2 défaites, 8 buts encaissés, 1 penalty arrêté.

Oldham et Christopher Missilou prennent un point à Leyton Orient (2-2). L'ancien Auxerrois a été remplacé à la 75^e. Oldham est 19^e avec 38 points.

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors du succès du Standard de Liège face à Antwerp (1-0).

Belgique, 13^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Roulers arrache le point du nul face à Lokeren (2-2) après avoir été mené au score à deux reprises. Titulaire, Yhoan Andzouana a réalisé un petit festival sur le côté gauche pour délivrer un centre à Godwin pour le 1-1 (65^e). Sa quatrième passe décisive de la saison.



Gaius Makouta a inscrit son premier but en Bulgarie et offert la victoire à Beroe (@beroe.bg)

Francis N'Ganga retrouvait sa place dans le groupe, après trois matches d'absence, mais est resté sur le banc de Lokeren.

Bulgarie, 22^e journée, 1^{re} division

Le CSKA Sofia et Bradley Mazikou, titulaire, s'imposent 1-0 face au Botev Plovdiv. Le CSKA est 3^e à deux points du Levski.

Croatie, 23^e journée, 1^{re} division

Merveil Ndockyt, titulaire, et Osijek s'inclinent à Rijeka (0-1). Osijek est désormais 4^e à 3 longueurs de son adversaire du jour.

Zulte-Waregem prend un point à Ostende (1-1). Marvin Baudry, titulaire, a joué 90 minutes. Zulte-Waregem est désormais à six longueurs des play-offs.

Belgique, 13^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Sans Prince Ibara, absent, mais avec Dylan Saint-Louis de retour dans le groupe, le Beerschot Wilrijk bat Lommel 2-1. Scott Bitsindou était lui bien titulaire dans l'entrejeu des visiteurs. Le Beerschot est 2^e avec 23 points, tandis que Lommel pointe à la 6^e place avec 15 unités.

Bulgarie, 22^e journée, 1^{re} division

Beroe rapporte les trois points de son déplacement chez la lanterne rouge, le Vitosha Bistrita (2-1). Gaius Makouta était titulaire. C'est lui qui délivre son équipe à la 88^e : le Guinéen Conté effectue un contrôle de la poitrine, dos au but dans la surface, et met le ballon dans la course du Congolais qui expédie une frappe sèche et puissante au fond des filets. Son premier but en deux rencontres dans le championnat bulgare.

Avec ce succès, Beroe est 5^e à 9 longueurs du CSKA Sofia de Mazikou.

En haut du classement, Ludogorets reste en tête malgré son match nul à Etar (1-1). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 69^e. En revanche, le Tsarsko Selo a pas-

sé un mauvais week-end avec sa défaite chez le Lokomotiv Plovdiv (0-4). Dylan Bahamboula, titulaire, et ses co-équipiers recule à la 11^e place.

Sans Niels Bouékou, l'Union-Saint-Gilloise l'emporte 5-3 à Louvain. Et double son adversaire du jour au classement.

Malte, 19^e journée, 1^{re} division

Encore une défaite pour les Tarxien Rainbows, balayés à domicile par le leader, Floriana (0-4). Prince Mambouana était titulaire.

Pays-Bas, 27^e journée, 2^e division

Cambuur fait un pas de plus vers la montée en première division après son succès sur Roda (2-0). Titulaire, David Sambissa a joué toute la rencontre. Cambuur compte désormais 4 points d'avance sur son dauphine et 7 sur le troisième.

Suisse, 23^e journée, 1^{re} division

Lausanne creuse l'écart en tête du classement avec son franc succès sur le terrain de Winterthur (4-0). Les Vaudois ont désormais 16 points d'avance sur leur premier poursuivant.

Igor Nganga était sur le banc des remplaçants.

France, 26^e journée, 1^{re} division

Déconvenue pour Nice, tenu en échec à domicile par Brest (2-2) après avoir mené de deux buts après la demi-heure de jeu. Avec une prestation terne de Stanley Nsoki, latéral gauche, qui aurait mérité le rouge pour son tacle sur Court (60^e). Nice est 9^e avec 37 points.

France, 23^e journée, 3^e division

Dunkerque reprend la main sur le classement grâce à son succès chez le Gazélec Ajaccio (2-0). Randi Goteni, titulaire, a disputé toute la rencontre. Les Nordistes devançant Pau d'un point et Villefranche de six points.

En revanche, Bastia-Borgo, stagne au classement après son nul à Cholet (0-0). Un résultat obtenu sans Cédric

Odzoumo.

Treizièmes, les Corses n'ont que quatre longueurs d'avance sur la zone rouge.

Ligue 2, 26^e journée

Grosse désillusion pour Le Havre, défait à domicile par la lanterne rouge, Orléans, après avoir ouvert le score à la 16^e minute (1-2). Laisse sur le banc, Fernand Mayembo n'est pas entré en jeu. Alan Dzabana est entré à la 64^e, sans se créer d'occasion notable.

Bevic Moussiti Oko était titulaire lors de la défaite du Mans à Ajaccio (0-2). Un bel enchaînement poitrine-demi-volée, hors cadre, à la 14^e et du combat, en vain avant de sortir à la 75^e.

Convoqué pour la première fois en équipe première, Christ-Vianney Goteni est resté sur le banc lors de la défaite de Grenoble à Châteauroux (0-1). Yves Pambou était en tribune.

Ryan Bidounga était sur le banc lors du revers de Nancy à Beauvais, face à Chambly (1-2). Écarté des terrains depuis de longs mois (désinsertion de l'ischio-jambier), Mons Bassouamina est encore à l'infirmerie pour quelques semaines.

Sans Morgan Poaty, écarté du groupe, Guingamp partage les points avec Sochaux (1-1).

Enfin un succès pour Franck Passi à la tête de Niort. Les Chamois ont battu Valenciennes 1-0 sans Bryan Passi, blessé.

Caen va à Lens ce samedi après-midi avec Prince Oniangue titulaire et Hermann Moussaki sur le banc. Durel Avounou et Kélian Nsona ne sont pas dans le groupe.

Troyes recevra Auxerre lundi soir.

Au classement, Niort, 18^e avec 25 points, et Le Mans, 19^e avec 22 points, sont dans le rouge. Nancy est 10^e avec 33 points, derrière Grenoble, 9^e avec 35 points, Le Havre, 7^e avec 38 points, et Guingamp, 6^e avec 39 points.

Troyes et Caen, qui comptent donc un match en retard, sont respectivement 5^e et 16^e.

Mayembo et Moussiti Oko remplaçants? (Ligue 2/26^e journée)

Fernand Mayembo et Alan Dzabana sont dans le groupe havrais qui affronte Orléans. Les deux sont présents sur le banc.

Bevic Moussiti Oko devrait être remplaçant lors du voyage du Mans à Ajaccio.

Si Yves Pambou est absent du groupe grenoblois, Christ-Vianney Goteni est appelé pour la première fois en équipe première pour la réception de Châteauroux.

Ryan Bidounga devrait s'asseoir sur le banc des remplaçants lors du déplacement de Nancy à Beauvais, où Chambly dispute ses matches à domicile. Mons Bassouamina est toujours sur la liste des blessés.

Morgan Poaty n'est pas dans le groupe de Guingamp, hôte de Sochaux.

Niort accueille Valenciennes sans Bryan Passi, blessé.

Camille Delourme

RÉCONCILIATION KAGAME-MUSEVENI

Joao Lourenco et Félix Tshisekedi à la manœuvre

Sur le pied de guerre depuis plus d'une année, le Rwanda et l'Ouganda ont confirmé leur volonté commune d'enterrer définitivement la hache de guerre à la faveur de la quadripartite Rwanda-Ouganda-Angola-RDC tenue le vendredi 21 février à Gatuna, une zone frontalière entre les deux pays.

Il a été noté, au cours de cette réunion, une avancée significative dans le sens de la décrispation enregistrée entre Kigali et Kampala. Il en résulte, en effet, que depuis la dernière réunion des quatre chefs d'Etat concernés, « des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'engagement des deux parties à faire tout leur possible pour éliminer les facteurs de tensions », rapporte le communiqué final.

Le traité d'échange des prisonniers, signé sous la facilitation de l'Angolais Joao Manuel Lourenço et du RD-Congolais Félix-Antoine Tshisekedi, témoigne de l'évolution positive du processus de normalisation entre les deux Etats voisins. Ce traité d'extradition des prisonniers signé par Sam Kutesa et Vincent Biruta respectivement ministres des Affaires étrangères de l'Ouganda et du Rwanda, concerne treize prisonniers rwandais (dont trois femmes) et dix-sept ougandais. Il est à considérer, à juste titre, comme « le cadre juridique pour le traitement des affaires judiciaires, y compris celles liées à des activités présu-

mées subversives pratiquées par des nationaux sur le territoire de l'autre partie ». Aussi la quadripartite a-t-elle recommandé à l'Ouganda « de vérifier les allégations de la République du Rwanda au sujet des actions provenant de son territoire perpétrées par les forces hostiles au gouvernement rwandais ». Si cela était avéré, « le gouvernement ougandais prendra toutes les mesures pour y mettre fin, ainsi que des mesures préventives pour que cela ne se répète plus », peut-on lire dans le communiqué.

Un seul bémol cependant. C'est que l'ouverture de la frontière de Gatuna, principal point du commerce transfrontalier entre le Rwanda et l'Ouganda, reste subordonnée au rapport de la Commission mixte ad hoc au sujet des prétendues attaques des rebelles rwandais à partir du territoire ougandais. Les résultats de cette quadripartite démontrent - si besoin en était encore - que, déterminés, les Africains peuvent surmonter seuls leurs problèmes en puisant dans les vertus de la palabre africaine.

Alain Diasso



Les quatre chefs d'Etat ayant pris part à la réunion de Gatuna

INTERVIEW

Dr Esperance Luvindao : « Ma rencontre avec la première dame a été une expérience magnifique »

Originaire de la RDC, née et élevée en Namibie, Dr Esperance Luvindao est médecin dans un hôpital public du nord de la Namibie. Lors de la visite du couple présidentiel de la RDC en Namibie, elle était stagiaire au bureau de la Première dame de Namibie, Monica Geingos, et a notamment servi d'interprète entre cette dernière et la première dame de la RDC, Denise Nyakeru Tshisekedi. Dr Esperance Luvindao est également Keynote Speaker et conférencière en matière de motivation, coach de prise de parole en public, activiste dans le domaine de la santé et poétesse.

Le Courrier de Kinshasa : Vous avez travaillé au bureau de la Première dame de Namibie. En quoi consistait votre travail?

Esperance Luvindao : J'ai travaillé au bureau de la première dame de Namibie en 2019. J'étais stagiaire pour la campagne #BeFree en faveur des jeunes. Hormis ce que certains ont vu de moi dans les journaux et les magazines, en train de faire de la traduction pendant la visite d'Etat du président et de la première dame de la RDC, j'ai fait beaucoup de travail administratif et de planification d'événements. Ma connaissance du système politique a été améliorée, mon amour pour le travail humanitaire a été amplifié et j'ai eu l'occasion d'écrire pour la Fondation MERCK, une prestigieuse organisation caritative des États-Unis d'Amérique. C'est également à la State House que j'ai commencé à travailler avec l'ONU et j'ai pu commencer à aider activement au développement des questions liées à la jeune fille et à la jeunesse et à m'impliquer activement dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

LCK : Justement, vous avez rencontré la première dame de la RDC lors de sa session de travail avec la première dame de Namibie. Quel était le contenu de vos discussions?

EL : Ma rencontre avec Mme Denise Nyakeru Tshisekedi a été une expérience magnifique. Son cœur bienveillant et son attitude envers le peuple namibien étaient ce qui se démarquait le plus. Elle a une capacité distincte à mettre à l'aise tout le monde autour d'elle. Nous avons discuté de nombreuses questions tant privées que publiques. Ce qui ressort le plus, c'est la volonté d'apprendre de ceux qui l'ont précédée. Elle a gentiment demandé à la première dame de Namibie de lui expliquer tout ce qu'elle pensait devoir savoir et ce fut une formidable expérience d'humilité. Voir deux femmes puissantes mettre tout le reste de côté et travailler ensemble pour une meilleure Afrique a été un moment inoubliable pour moi. Ce fut une leçon apprise! Soyez humble et disposé à apprendre car vous ne savez pas tout!

Travailler avec les premières dames vous permet de voir ce que beaucoup n'ont pas

la chance de voir. Le travail acharné dans la gestion d'organisations, d'initiatives et s'attaquer à toutes les autres tâches sont souvent l'épine dorsale qui inspire et permet à d'autres humanitaires dirigeant des ONG de faire de même et permet aux jeunes filles de rêver, pas de devenir première dame mais plutôt, de devenir président!

LCK : Vous avez récemment lancé une campagne afin de contribuer pour 5 \$ et sauver des vies. En quoi consiste cette campagne?

EL : L'état actuel des hôpitaux publics en Namibie est préoccupant. Il s'agit d'une triste réalité dans la majorité des pays africains! La santé est la première priorité d'un pays! Les patients sont renvoyés chez eux sans médicaments essentiels tels que les inhalateurs de béclotide (pour l'asthme), les médicaments antirétroviraux (Pour le VIH), la méthylidopa (Pour l'hypertension) et la liste continue. J'ai commencé le processus de défense et de plaidoyer pour nos hôpitaux publics auprès du ministère de la Santé et des services sociaux, mais ce n'est pas un processus facile. Mon initiative, « One Step At The Time » (Une étape à la fois) n'est pas une solution permanente mais elle donne aux patients une chance de survie tandis que nous plaidons et luttons pour que le secteur de la santé publique devienne une priorité! En fin de compte, l'objectif est de s'étendre à d'autres hôpitaux tels que l'hôpital Omuthiya, l'hôpital Eenana, l'hôpital Katutura, etc. (autres hôpitaux publics) dès que nos abonnements laisseront de la place pour l'expansion. Plus il y a d'abonnés, plus nous pouvons aider. One Step At A Time est une initiative qui aide au financement des médicaments à l'hôpital d'Ondjokwe qui sont en rupture de stock mais qui sont nécessaires pour la santé ou la survie des patients. L'initiative fonctionne sur une base d'abonnement. Les abonnés ont mis en place un ordre permanent volontaire mensuel d'un minimum de 5 dollars namibiens sur notre compte officiel qui maintient le compte ouvert et fournit les fonds pour les médicaments. Les abonnés ne sont cependant pas limités à 5 dollars namibiens et sont invités à augmenter le montant selon leur choix.



LCK : En quoi consiste votre partenariat avec le Dr Helena Ndume, l'une des plus grandes ophtalmologistes au monde ?

EL : Le partenariat avec le Dr Helena Ndume arrive à un moment stratégique! Plus que jamais, les jeunes filles et les femmes ont besoin de mentors. Elles ont besoin de femmes qu'elles peuvent admirer. Les femmes qui ont, en quelque sorte, réussi à trouver leur chemin et peuvent les aider à trouver le leur dans un monde qui leur dit constamment d'être quelqu'un d'autre et qu'elles ne suffisent pas. Le Dr Helena Ndume était l'une de mes enseignantes lorsque j'étais à la faculté de médecine. Ce partenariat avec un médecin de son calibre, qui a sauvé plus de 30 000 vies en Afrique et hors d'Afrique, est phénoménal ! Ensemble, nous lançons une ligne de vêtements et un programme de mentorat pour les femmes dans toute l'Afrique. Ce partenariat renforcera une fois de plus les liens entre deux générations et nous permettra à tous les deux de contribuer activement au développement et à l'épanouissement des femmes africaines.

LCK : Parlez-nous de vos activités dans la poésie.

EL : La poésie est ma bouffée d'air frais. J'écris depuis l'âge de treize ans. J'ai été inspirée par des personnalités comme Shakespeare et Robert Frost. Mes poèmes ont été publiés dans la UK Young Writers Anthology et c'est à ce moment que ma vie a changé. Cela signifiait que mon travail était assez bon pour les plateformes

internationales et je me suis donc concentrée sur la croissance de cet art. J'ai commencé à réaliser des performances seulement quand j'avais 16 ans. J'ai ensuite eu mon premier one-man-show et parce que la poésie n'était pas quelque chose de largement populaire, les gens se désintéressaient de l'intérêt que j'y accordais. Ma pensée était simple, si les gens vivent d'autres formes d'art, pourquoi pas de la poésie ? Après tout, tout venait de la poésie. J'ai sorti le premier album de poésie disponible à la vente en Afrique australe. Ce fut une étape importante. L'album a reçu beaucoup de bons feedback et j'ai ensuite élaboré de nouvelles stratégies. L'album a été sold-out à deux reprises et j'ai ensuite dû décider de quelle direction je voulais prendre comme poétesse. Les entreprises ont commencé à me remarquer. Les divers ministères souhaitaient mes prestations pour des événements comme la journée mondiale du sida, la journée mondiale des droits de l'homme, etc., puis les entreprises ont commencé à m'engager également. J'ai réalisé qu'il est important que vous travailliez comme si personne ne regardait, de sorte que lorsqu'ils regardent, vous ayez quelque chose de valeur à leur montrer.

LCK : Quel lien gardez-vous aujourd'hui avec la RDC ?

EL : Mes parents venaient de la RDC. Ma famille vit en RDC. Je parle lingala Et bien que mon français soit ce que vous pouvez appeler « cassé », je parle français et je suis fière de mon héritage. La RDC est le pays le plus riche du monde! Les gens ne comprennent pas cela. J'ai récité un poème pour la fête de l'indépendance de la RDC à l'ambassade congolaise. J'y ai exprimé la vérité que le monde ne veut pas que la RDC et ses habitants sachent ! Nous sommes le pays le plus riche du monde. Ne laissez pas la mauvaise gestion des ressources vous faire croire que nous sommes pauvres. Nous sommes riches. Nous ne prions pas pour l'argent, nous prions pour un leadership qui gèrera mieux notre richesse afin que chaque jeune ou vieux congolais puisse vivre dans un pays paisible avec l'accès à l'eau, à des soins de santé de qualité, à un logement et à un emploi. Je ne pourrai jamais oublier la RDC. C'est pourquoi je travaille si dur. Le but est de me préparer pour

qu'un jour dans un futur proche je puisse travailler avec les législateurs et d'autres parties prenantes afin de participer activement au développement de la RDC. Il y a toujours de l'espoir. Je ne pourrais jamais abandonner mon pays.

LCK : Quels sont vos projets en tant que médecin et poète?

EL : En tant que médecin, je vais commencer une spécialisation l'année prochaine. Je m'intéresse à la dermatologie. Il y a un grand nombre d'enfants et d'adultes en Afrique souffrant de diverses maladies de la peau mais qui n'ont pas d'argent pour consulter un spécialiste. L'objectif est de se spécialiser, puis de revenir pour offrir des services d'approche dans les villages et les fermes où les gens meurent littéralement chaque jour de maladies cutanées perçues comme incurables. En tant que poétesse, je vais me produire au Kenya en mars, au Rwanda en mai et aux États-Unis en novembre. Je suis médecin, poétesse et conférencière. J'ai parlé dans des sommets pour des femmes, des master classes, et la liste est longue. Je mixe mes activités. Ainsi, lorsque je suis invitée à parler, je commence, termine ou fusionne normalement la poésie au milieu de la conversation. C'est l'une de mes façons les plus créatives d'interagir avec le public et de le laisser entrer dans son esprit. Mon expérience en tant que médecin m'a non seulement permis de défendre la santé auprès des plus grands décideurs du pays, mais elle m'a également ouvert les yeux sur les réalités auxquelles sont confrontés les Africains chaque jour et je peux facilement les relier non seulement sur l'expérience mais aussi grâce à mes connaissances professionnelles. Je dis toujours « La combinaison de la passion et des qualifications réelles dans le domaine de votre passion vous permettra de faire ce qu'aucune personne n'a jamais imaginé ». Je donne également des cours de prise de parole en public pour des conférenciers en Namibie dans le cadre de mon entreprise « Speaker's Globe » et je coache des managers, des CEO et d'autres en matière de prise de parole. Mon parcours est complexe mais l'avenir est clair. Changer l'Afrique ! Et je crois que je suis sur le bon chemin.

Propos recueillis par Patrick Ndujidi

ENTREPRISES ET ORGANISMES PUBLICS

L'Acaj s'oppose à la nomination sur la base d'arrangements politiques

L'ONG appelle la coalition au pouvoir au respect des prescrits de la Constitution en la matière. En avertissant que toute autre démarche constitue une violation flagrante et délibérée des prescrits pertinents de la charte fondamentale, en particulier son article 12 qui établit l'égalité de chance entre Congolais, en ce qui concerne l'accès aux fonctions dans les services, entreprises et organismes publics.

Dans une lettre ouverte adressée le 22 février à la coalition Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach) sur l'éventualité de nomination des mandataires sur la base d'arrangements politiques, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est dite vivement préoccupée par les modalités sur la base desquelles le processus de désignation des mandataires publics devrait être mené. L'ONG dit, en effet, avoir été informée par médias interposés que la coalition au pouvoir s'approprierait, dans les prochains jours, à faire nommer de nouveaux mandataires publics, non seulement dans les entreprises publiques transformées, mais également dans les établissements publics. Cette initiative est louable dans la mesure où ces unités de production étatiques constituent des instruments économiques indispensables pour la matérialisation de la vision politique du président de la République.

Si pour l'Acaj, cette initiative est louable dans la mesure où ces unités de production étatiques constituent des instruments économiques indispensables pour la matérialisation de la vision politique du président de la République, l'ONG ne cache pas ses inquiétudes sur les bases sur lesquelles seraient menées ces nominations.

« En effet, il nous revient que les mises en place projetées devraient faire l'objet d'un partage entre les membres de la coalition FCC-Cach. Ce, à l'instar des règles ayant présidé à la composition de l'équipe gouvernementale », a noté l'association pour qui, si cette démarche était avérée, elle constituerait une violation flagrante et délibérée de la Constitution de la République démocratique du Congo (RDC).

Les propositions de l'Acaj

Dans le cadre du partenariat constructif noué entre la société politique et la société civile, l'Acaj a dit saisir cette opportunité pour user de son droit citoyen aux fins de d'alerter les composantes de cette coalition au pouvoir sur les risques et les dérives potentiels d'un quelconque arrangement politique en vue de la mise en place d'un nouveau management aux commandes des entreprises et organismes publics.

Dans la perspective de ces nouvelles mises en place, l'Acaj, qui a rappelé l'historique des entreprises congolaises depuis l'époque coloniale, attire la particulière attention à de la coalition au pouvoir sur les risques de récidiver dans les mêmes erreurs consistant à abandonner le choix des différents managers aux diktats des partis ou

regroupements politiques. « Il apparaît clairement que s'inscrire à nouveau dans ce schéma constituerait une mise à mort certaine et programmée de toutes ces entités productrices. La tentation qu'un groupe des partis politiques s'arroge le droit de conclure des arrangements particuliers et égoïstes pour se partager le patrimoine de l'Etat, à l'instar d'un butin de guerre, est non seulement indécente, mais également un déni total de l'Etat de droit tant révélé par le peuple congolais », a souligné l'Acaj dans sa correspondance.

L'ONG rappelle à cette coalition au pouvoir que nulle part dans la Constitution, le constituant ne subordonne la nomination des mandataires de l'Etat dans les entreprises et organismes publics à un arrangement politique de quelque nature que ce soit. En conséquence, dit-elle, toute autre démarche constitue une violation flagrante et délibérée des prescrits pertinents de la charte fondamentale, en particulier son article 12 qui établit l'égalité de chance entre Congolais, en ce qui concerne l'accès aux fonctions dans les services, entreprises et organismes publics. La Constitution de la RDC, fait observer l'ACAJ, en son article 81 dispose : « Sans préjudice des autres dispositions de la Constitution, le président de



Georges Kapiamba, président de l'AcajAdiac

la République nomme, relève de leurs fonctions et, le cas échéant, révoque, sur proposition du gouvernement délibérée en conseil des ministres les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires ; les officiers généraux et supérieurs des forces armées et de la police nationale, le Conseil supérieur de la défense entendu ; le chef d'état-major général, les chefs d'état-major et les commandants des grandes unités des forces armées, le Conseil supérieur de la défense entendu ; les hauts fonctionnaires de l'administration publique ; les responsables des services et établissements publics ; les mandataires de l'Etat dans les entreprises et organismes publics, excepté les commissaires aux comptes. Les ordonnances du président de la République intervenues en la matière sont contre-signées par le Premier ministre.» Notant au demeurant que l'entreprise publique gère, dans la plupart des pays, une part importante du patrimoine collectif, cette association pense qu'il incomberait à

l'autorité pourvue du pouvoir de nomination de respecter dans ses choix des critères de gouvernance stricts et rigoureux. En plus, rappelle l'Acaj, dans son discours d'investiture le président de la République, chef de la majorité au pouvoir, avait mis l'accent particulier sur la gouvernance orthodoxe des entreprises publiques, appelées dorénavant à occuper une place importante dans les grandes orientations stratégiques du gouvernement. L'ONG se convainc donc que ce groupement au pouvoir « ne se laisserait guider que par le respect des articles 12, 81 et 193 de la Constitution et ne céderait point au chant de sirènes dont les motivations sont totalement étrangères à l'intérêt général ». L'association recommande, enfin, « de mettre fin à la pratique anticonstitutionnelle d'après laquelle, pour accéder aux charges dans un service, entreprise ou organisme public, il faut d'abord appartenir à l'un de partis politiques membre de la coalition au pouvoir ».

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Albert Mpeti plaide pour la protection de l'entrepôt de stockage de vaccins de Kinkole

Situé dans la commune de la N'sele au quartier Kinkole, l'entrepôt moderne de stockage de vaccins et autres produits est désormais opérationnel.

Le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti l'a visité le mercredi 19 février en compagnie du directeur chargé de programme de Gavi, Thabina Maphosa, du représentant de l'Unicef en RDC, Édouard Beigbeder, et de la directrice du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Elisabeth Mukamba. Albert Mpeti a saisi cette occasion pour appeler les travailleurs de cet entrepôt à le protéger car, a-t-il dit, « Nous avons eu beaucoup de réunions relatives au fonctionnement de cet entrepôt, aujourd'hui cette œuvre devient opérationnelle et une réalité. Vous êtes donc appelés à veiller à la maintenance de ce bel instrument qui répond aux normes internationales et bénéficiant de la haute technologie du point de vue gestion d'entrepôt ». Il a, par ailleurs, laissé entendre que, grâce à cet entrepôt qui est premier en Afrique centrale, la RDC dispose aujourd'hui des équipements pour lutter contre les grandes épidémies dont Ebola et la fièvre jaune.

Tout en saluant le lien de part-

nariat qui lie son institution à la RDC, le directeur chargé de programme de Gavi, Thabina Maphosa qui séjourne en RDC dans le cadre d'une visite de travail, a reconnu qu'avec la mise en service de cet entrepôt, le Plan Mashako pour la relance de la vaccination peut devenir une réalité dans la mesure où, a-t-il poursuivi, la réalisation de cet entrepôt vient ainsi répondre à un défi de l'approvisionnement de vaccins. Cela après avoir ajouté qu'une économie forte marche de pair avec

une population en bonne santé. Thabina Maphosa a, en outre, félicité l'apport de partenaires et du ministère de la Santé pour la réalisation de cette infrastructure jouant un rôle important dans la conservation de vaccins en faveur des Congolais en général et en particulier les enfants. Conçu et construit par des ingénieurs congolais qui ont porté ce projet du début jusqu'à la fin, l'entrepôt moderne des vaccins de Kinkole a bénéficié du financement de Gavi. D'une superficie

de 21 000 m², ce joyau architectural, comme l'a qualifié le représentant de l'Unicef en RDC est entièrement équipé avec les mobiles de bureau, des équipements informatiques. Il est également doté des engins de manutention de dernière génération.

Le représentant de l'Unicef en RDC est d'avis que cet entrepôt « renforcera la chaîne de froid pour permettre de rendre disponibles les vaccins aux familles, aux femmes enceintes et aux jeunes enfants dans l'ensemble

du pays, particulièrement dans les zones de santé les plus reculées et difficiles d'accès ». Il a, à cet effet, formulé le vœu de voir tous les enfants et leurs mamans même ceux de zone reculée de la RDC accéder aux soins de santé de qualité permettant de vaincre les principales causes de mortalité et de contribuer à la survie et à un développement harmonieux, grâce notamment à la volonté politique du gouvernement congolais.

Édouard Beigbeder a reconnu l'importance de la vaccination dans la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. La vaccination, a-t-il souligné, est l'un des meilleurs moyens de sauver la vie de millions d'enfants. Elle permet à l'État et aux familles de faire des économies sur les coûts de santé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement congolais avec l'appui de l'Alliance Gavi et Unicef avait décidé de doter le PEV d'infrastructures et équipements pouvant faciliter d'achat, le stockage et la distribution des produits de santé et de vaccins.

Blandine Lusimana



Photo de famille après la visite de l'entrepôt/DR

DISPARITION

Mort d'Hervé Bourges, grand ami de l'Afrique

De l'Afrique, il disait avoir appris la patience et pratiqué la fraternité. Hervé Bourges, grande figure de l'audiovisuel français et fervent défenseur de la francophonie, est décédé dimanche à l'âge de 86 ans, a appris l'AFP.



Constant Némalié et Hervé Bourges (Africa 24) sur le stand livres et auteurs du Bassin du Congo en 2010.

Il est décédé dans un hôpital parisien, entouré de son épouse et de proches, a notamment indiqué à l'AFP Olivier Zegna-Rata, qui fut son directeur de cabinet au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Journaliste, patron successif des chaînes de télévision TF1, France 2 et France 3, et de radio (RFI), Hervé Bourges avait été à la tête du CSA de 1995 à 2001. En tant que responsable audiovisuel, il avait facilité l'entrée des artistes tels que Nzongo Soul ou le groupe Touré Kounda à l'heure de grande écoute.

Né le 2 mai 1933 à Rennes (Ille-et-Vilaine, nord-ouest), Hervé Bourges fut diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) en 1955. Sa vie fut ensuite un long parcours entre médias, politique et même diplomatie, un temps ambassadeur de France auprès de l'Unesco.

Outre ses rôles éminents dans les médias, Hervé Bourges fut aussi un militant anti-colonialiste du temps de la guerre d'Algérie, un conseiller du président algérien Ahmed Ben Bella, un amoureux de l'Afrique et un fervent défenseur de la Francophonie. Hervé Bourges fut notamment président de l'Union internationale

de la presse francophone.

Il signa, en 2012, un dernier documentaire « l'Algérie à l'épreuve du pouvoir », avec le réalisateur Jérôme Sesquin.

En 2017, en fin connaisseur du continent africain, il publia un « Dictionnaire amoureux de l'Afrique », aux éditions Plon. Un ouvrage de plus de 800 pages, qui nous emmène à la découverte de l'histoire, des hommes, des paysages, de la culture et de la cuisine africaine. L'Afrique, il y a vécu pendant une quinzaine d'années, en étant au cabinet du président algérien Ben Bella, dans les années 1960, puis directeur de l'École internationale de journalisme de Yaoundé, dans les années 70. Il y a aussi effectué de très nombreux voyages tout au long de sa carrière. Il raconte par exemple que, lorsqu'il s'est rendu aux obsèques du président sénégalais Léopold Sédar Senghor, il s'agissait de son 75e voyage à Dakar. C'est dans ce contexte littéraire et culturel qu'il honorait, à chaque édition, les invitations du Stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au rendez-vous littéraire international Livre Paris.

Marie Alfred Ngoma avec l'AFP

CHAMPIONNATS DE VOLLEYBALL DE BRAZZAVILLE

La course aux titres ouverte

Le président de la ligue départementale de volleyball de Brazzaville, Simon Massamouna, accompagné du président de la Fédération congolaise de volleyball et du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, a donné le coup d'envoi de la compétition, le 23 février au gymnase Henri-Elende.



Le match entre la DGSP et Kinda OdzohoAdiac.

Durant près de quatre mois, ces championnats (minimes, cadets, cadettes et seniors) se disputent en aller-retour et offriront de beaux spectacles au public. Ils mettront aux prises trente-quatre équipes dans toutes les catégories et versions (masculine et féminine) confondues. Ces différentes équipes sont issues de sept clubs que compte Brazzaville.

Optimiste sur le dénouement de la compétition, Simon Massamouna a évoqué l'engagement du bureau de la ligue départementale sur le développement du volleyball.

« Après le stage de formation des

arbitres et des statisticiens, aujourd'hui commence les championnats de volleyball à six. Le match se joue et se gagne sur le terrain, gardez l'esprit de fair-play. Nous travaillons également sur un projet de renaissance de la coupe de la ville, un tournoi qui était tombé dans les oubliettes. Pour ce faire, nous sollicitons l'apport de tous », a-t-il déclaré.

Quelques matchs ont été disputés à l'ouverture de la compétition. Chez les cadets, Inter II a perdu 2 sets à 0 face à OVSP, tandis que le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a pris le dessus sur le centre de

formation Jean Claude Mopita (JCM), sur le score identique.

Dans la catégorie des seniors hommes, la DGSP a fait une bonne entrée en dominant Kinda Odzoho, 3 sets à 0. Bien avant cette rencontre, un match d'exhibition a été livré par les vétérans du volleyball congolais, une manière de rendre hommage à Laurdia Bithé, ancienne capitaine des Diables rouges dames.

La prochaine journée aura lieu le week-end prochain dans le même gymnase. Elle sera marquée par l'entrée en compétition des autres poids lourds du volleyball congolais.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE I

La JST et les Diables noirs n'ont pas pu se départager

La Jeunesse sportive de Talangäi (JST) et les Diables noirs ont fait jeu égal 0-0, le 22 février, pour le compte de la 18e journée de la compétition.

Après avoir dominé l'Etoile du Congo lors de la journée précédente, les Diablotins n'ont pas pu enchaîner pour améliorer leur classement. Bien au contraire, ce triste match lui a coûté sa quatrième place au profit du Club athlétique renaissance aiglons (Cara). Le Cara de Cédric Nanitelamio va mieux. Après avoir accroché l'AS Otoho à Owando (0-0), il est allé s'imposer à Pointe-Noire devant Nico-Nicoyé sur le score de 2-1 avant de revenir à trente-un points à la hauteur du FC Kondzo. L'actuel troisième n'a pas pu faire mieux qu'un nul d'un but partout face à Patronage Sainte-Anne, le dimanche au stade Alphonse-Mas-samba-Débat.

Le résultat n'a d'ailleurs pas influencé la position de la JST. Cette équipe était, quoi qu'il arrivait, assurée de conserver sa deuxième place au terme de cette journée. Le plus inquiétant pour elle, ce sont les deux points perdus perdus face aux Diables noirs qui rapprochent une fois de plus l'AS Otoho vers le titre.

L'actuel leader du championnat



Le match JST-Diables noirs n'a connu ni vainqueur ni vaincu.

s'est repris après son nul à domicile face au Cara. L'AS Otoho l'a emporté à Dolisie 3-0 devant l'Athletic club Léopards. A huit journées de la fin de la compétition, l'AS Otoho compte désormais quarante-six points soit onze

de plus que la JST (trente-cinq). La montée de l'Etoile du Congo à la sixième place est l'un des faits marquants de la journée.

Après l'avoir perdu lors de la 17e journée face aux Diables noirs, les Stelliens ont pris le meilleur sur le

Racing club de Brazzaville (RCB) 3-0. Avec vingt-sept points, les Stelliens se rapprochent de la cinquième place occupée désormais par les Diables noirs.

Patronage Sainte-Anne a chuté à la 6e place avec 25 points pendant

que l'AC Léopards et Interclub se donnent coup pour coup pour s'imposer à la septième place. Les deux équipes ont chacune vingt-deux points. L'Interclub a concédé un nul de 0-0 face à Tongo football club, la lanterne rouge. V Club qui n'a pas pu faire mieux face à l'AS Cheminots, l'avant dernière (0-0), est dixième avec 20 points. Au bas du classement, les positions n'ont pas changé. Le RCB et Nico-Nicoyé sont respectivement onzième et douzième avec le même nombre de points (15). L'AS Cheminots est treizième avec douze points devant Tongo Fc (sept).

La 19e journée débute ce 26 février par la rencontre qui opposera l'Interclub au RCB. Le 29 février, Patronage Sainte-Anne accueillera l'AC Léopards avant FC Kondzo-Nico-Nicoyé. Le 1er mars, le Cara en découvrira avec la JST puis, en deuxième explication, les Diables noirs seront aux prises à Tongo FC. A Owando, l'AS Otoho recevra l'AS Cheminots tandis qu'à Pointe-Noire V Club croisera l'Etoile du Congo.

James Golden Eloué